



**Jour
J-41**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

20/11/2019

Mobilisation de l'épargne

P7

Kablan Duncan : "Notre système financier doit être plus offensif..."

Développement communautaire

La Côte d'Ivoire prépare une politique nationale

Transformation du cacao/ Extension de l'usine de Yopougon P7

Cargill annonce un investissement de près de 60 milliards de FCfa

Budget 2020

P8

Les députés adoptent les programmes et crédits de onze ministères

Gouvernance, gestion, programme social et paix en Côte d'Ivoire

P5

Les clarifications du gouvernement

Investissements en Côte d'Ivoire

Le Président Ouattara obtient l'accord de plusieurs entreprises allemandes

Invité par l'Association économique germano-africaine (Afrika Verein), le Chef de l'État a assisté, hier, à Berlin, à la signature de conventions entre des sociétés allemandes et le ministère de l'Économie et des Finances.

Les opportunités d'investissements en Afrique existent. Les opérateurs allemands sont de plus en plus attirés par le continent africain. Mais comment créer ce lien entre les pays africains et le secteur privé allemand ? C'est le sens du forum économique qui a eu lieu, à Berlin, peu avant l'ouverture officielle du sommet "G20 Compact with Africa". À cette conférence sur l'investissement direct allemand en Afrique, un point commun se distinguait dans les interventions des uns et des autres : un plaidoyer pour le renforcement des relations et du partenariat stratégique entre l'Allemagne et le continent africain.

À ce niveau, plusieurs témoignages d'investissements réussis dans différents pays africains par des entreprises allemandes et dans plusieurs secteurs (énergies renouvelables, secteur manufacturier, infrastructures...) ont édifié les participants à ce forum économique.

En Côte d'Ivoire, par exemple, le groupe Gauff, est déjà opérationnel dans des projets d'assistance technique du Génie militaire pour le développement d'infrastructures ainsi que dans la livraison d'équipements. Selon son directeur général, M. Uwe Gauff, ce groupe allemand veut consolider son positionnement en Côte d'Ivoire à tra-



Des investisseurs allemands bientôt en Côte d'Ivoire. (PHOTO : DR)

vers cet autre accord de financement qu'il a obtenu à faire signer entre la Banque de développement allemande (KfW, sigle en Allemand) et le ministre ivoirien de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, portant sur le programme d'assainissement, notamment le drainage et l'évacuation des eaux pluviales à Abidjan. « Ce projet est très important pour nous,

car les défis d'assainissement sont bien connus dans nos pays, surtout avec les inondations qui surviennent. C'est pourquoi, je voudrais remercier le KfW et le groupe Gauff pour tous ces efforts conjoints en faveur de notre pays », s'est félicité le Président Alassane Ouattara. Le Chef de l'État est d'autant plus heureux que ce projet va permet-

tre à la Côte d'Ivoire de faire face aux conséquences négatives du changement climatique « marquées par de nombreuses catastrophes dont les inondations ». Elles-mêmes constituant une conséquence aussi de l'accroissement de

la démographie dans la capitale économique ivoirienne, selon le Président Ouattara. « En Côte d'Ivoire, 54% de la population vit en ville, notamment à Abidjan qui compte 5,5 millions d'habitants. Selon les projections, un Ivoirien sur quatre vivra à Abidjan en 2025 ; d'où l'importance de ce projet d'assainissement et de drainage des eaux pour nous », ajoute-t-il. À ce propos, le Président Ouattara a plaidé pour que l'Allemagne, première puissance de l'Union européenne, se joigne à la France « pour demander aux États-Unis de signer la Cop 21 », visant à réduire les effets du changement climatique pour lequel les pays africains payent le plus lourd tribut. De plus, le groupe Gauff envisage de construire une usine de pièces de béton en Côte d'Ivoire. Ce qui, à en croire M. Gauff, va générer la création d'emplois, la fourniture de services et d'équipements pour un volume total d'investissement d'environ 45 millions d'euros.

Une deuxième signature d'accord obtenue par le Président Ouattara et ses collaborateurs qui l'accompagnent porte sur l'installation d'une délégation commerciale allemande en

Côte d'Ivoire. « Avec l'ouverture d'une telle délégation, les opérateurs privés allemands pourront avoir des relais en termes d'informations sur les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire et sur toutes les réformes pour améliorer le climat des affaires dans notre pays », s'est réjoui le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly. Ajoutant que depuis l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'initiative "Compact with Africa", le nombre d'entreprises allemandes est passé de 5 en 2017 à une douzaine de sociétés aujourd'hui installées en Côte d'Ivoire.

À noter que l'Association économique germano-africaine entretient des relations privilégiées avec les gouvernements, les chambres de commerce, les groupements professionnels et autres institutions économiques pertinentes sur le continent africain. Elle a signé des accords de coopération avec plus de 30 organisations sur l'assistance mutuelle en matière de promotion des échanges commerciaux ■

GERMAINE BONI
ENVOYÉE SPÉCIALE À BERLIN,
EN ALLEMAGNE

Angela Merkel encourage plus d'investissements privés en Afrique

Nous devons tout faire pour coopérer avec l'Afrique, non pour parler de l'Afrique, mais pour faire quelque chose ensemble... L'Europe et l'Afrique tireront profit des investissements européens, mais une plus grande transparence en Afrique est essentielle pour que les entreprises allemandes aient suffisamment confiance en elles pour investir dans ce continent ». Tel est l'appel lancé par la Chancelière allemande, Angela Merkel, à l'ouverture du forum économique portant sur les investissements directs allemands en Afrique, en marge de la Conférence du G20 Compact with Africa. Pour elle, l'accroissement des investis-

sements privés en Afrique pourra améliorer le niveau de vie des populations africaines et ainsi empêcher les migrants de venir en Europe dans le cadre du pacte avec l'Afrique initié par le G20. Dans son adresse aux dirigeants africains, elle n'a pas occulté l'instabilité et l'extrémisme, en particulier dans la région du Sahel, qui freinent les pays occidentaux dans leur élan d'investissement sur le continent africain, pourtant plein d'opportunités. « L'Afrique est un continent avec plus d'opportunités que de risques, mais il reste encore beaucoup à faire », a déclaré Angela Merkel. Se félicitant de la collaboration entre le G20 et la Banque mondiale, le Fonds moné-

taire international et la Banque africaine de développement, pour un même objectif, celui de créer les conditions nécessaires dans les pays africains pour attirer les investissements privés. Notamment la stabilité économique et la protection des investissements en luttant contre la corruption. À noter que le Pacte avec l'Afrique a été lancé en 2017 sous la présidence allemande du Groupe des 20 pays industrialisés et en développement. Douze pays africains ont adhéré à cette initiative : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Guinée, Maroc, Rwanda, Sénégal, Togo et Tunisie ■

G. BONI

Plaidoyer pour l'industrialisation et la transformation des produits de rente

Notre objectif est bien évidemment de passer du stade de grand producteur et exportateur de matières premières... à celui d'exportateur de produits transformés et manufacturés ». Voilà l'une des principales attentes du Président Ouattara en engageant son pays, la Côte d'Ivoire, dans les relations commerciales avec l'extérieur, notamment avec l'Allemagne. Il l'a exprimé, hier, devant ses pairs et dirigeants européens et mondiaux, lors de la conférence du G20 Compact with Africa, tenue à Berlin, en Allemagne. Le disant, le Chef de l'État veut bien compter sur la forte mobilisation des opérateurs économiques à cette conférence, la preuve de l'existence d'un potentiel d'investissement et « qui ne demande qu'à être structuré sur la base d'échanges d'informations réciproques sur les différentes modalités possibles d'intervention ». « C'est mieux de mettre l'ac-

cent sur le commerce, notamment le commerce équitable pour nos matières premières et nos produits manufacturés », insiste-t-il. Cela, estime-t-il, doit s'appuyer sur une confiance mutuelle en vue de financements innovants pour promouvoir un partenariat bénéfique entre les différents pays. Par ailleurs, le Président de la République a fait l'état des lieux des résultats obtenus depuis l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'initiative Compact avec l'Afrique. Notamment le cadre macroéconomique qui est resté solide avec un taux de croissance projeté à 7,5% et un taux d'inflation de 0,8%, le maintien du déficit budgétaire dans les normes habituelles de 3% fixées par l'Uemoa et par la Cedeao, la maîtrise de l'épargne publique, l'amélioration du climat des affaires « grâce aux réformes de seconde génération portant sur la dématérialisation des procédures et des actes administratifs ».

Aussi, en matière de financement, le Président Ouattara a souligné que de nombreuses mesures ont été prises en Côte d'Ivoire pour accroître la disponibilité de financement au profit du secteur privé, et de la promotion du partenariat public-privé. « Dans ce contexte, je voudrais me réjouir et saluer l'ouverture très prochaine d'une délégation économique allemande en Côte d'Ivoire. Je me réjouis donc des financements importants obtenus du Compact avec l'Afrique dont l'appui budgétaire de 120 millions d'euros du gouvernement allemand », s'est félicité le Chef de l'État. Non sans mentionner que le gouvernement ivoirien continuera de poursuivre, avec détermination, les réformes dans les trois domaines recommandés par le Compact with Africa et... pour glaner encore des places au classement Doing Business de la Banque mondiale ■

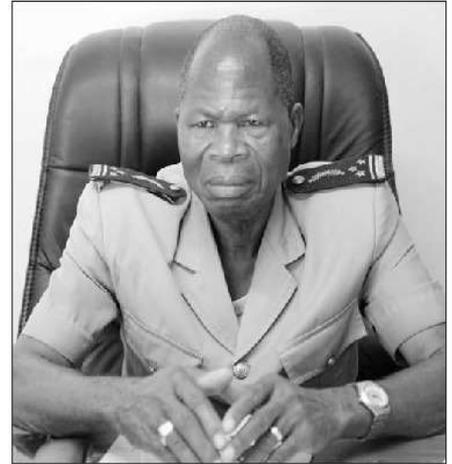
G. BONI

Visite d'État dans la région du Hambol du 27 au 30 novembre Ouattara apporte la renaissance à Katiola

La fièvre de l'arrivée du Président de la République s'est déjà emparée de la ville et de tous les villages du département. Autorités administratives et traditionnelles, cadres, femmes et jeunes sont à pied d'œuvre pour donner un cachet spécial à l'évènement.



La ville de Katiola a fait sa mue à la satisfaction... (PHS : PORO DAGNOGO)



... du préfet de région Zamelé Kouamé Jean-Baptiste.

La visite d'État du Chef de l'État Alassane Ouattara, dans la région du Hambol en 2015, était très attendue par les peuples Tagbana et Mangoro. L'unité de la fête avait même été confectionnée. Mais n'ayant

pas eu lieu à cette époque, les populations se sont senties peu ou prou «abandonnées, oubliées», racontait un fils de Katiola. Cette année encore, elles n'y croyaient pas. Il a fallu, selon le préfet de la région du Hambol, préfet du dé-

partement de Katiola, Zamelé Kouamé Jean-Baptiste, que le 10 octobre dernier, le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité, annonce la date officielle, pour que les populations orientent leur joie. Aujourd'hui,

elles attendent le Chef de l'État dans un esprit fraternel, convivial...et enthousiaste. Les préparatifs vont bon train, a affirmé le préfet Zamelé Kouamé Jean-Baptiste. Qui rappelle que le 13 octobre, déjà, à la Caïstab, une pre-

mière réunion a rassemblé les autorités administratives et les cadres pour préparer cette visite et mobiliser tous les fils et toutes les filles du département de Katiola. Pour accueillir, chaleureusement, le Chef de l'État. « J'ai instruit mes collaborateurs que sont les sous-préfets de Katiola, Fronan et Timbé d'annoncer la bonne nouvelle. Ils sont, depuis des semaines, sur le terrain, en vue de sensibiliser et mobiliser les populations », fait savoir le

préfet Zamelé Jean-Baptiste.

Rues, aéroport, stade... réhabilités

À la faveur de cette visite d'État, la ville de Katiola a changé de physionomie. Beaucoup de villas construites à la faveur de la célébration de la fête tournante de l'indépendance, en 1979, et qui étaient dans un triste état, sont en train d'être réhabilitées. Toute chose qui contribue au charme de la ville de la poterie. Les bureaux de la préfecture et la résidence du préfet étaient, à notre passage, la semaine dernière, en chantier.

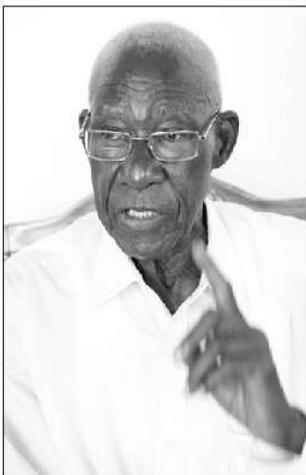
Inauguré le 5 décembre 1979 par Laurent Dona-Fologo, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, le stade qui porte le nom du général Ouattara Thomas d'Aquin était en ruine. Les toitures des tribunes décoiffées et emportées par le vent. La broussaille avait envahi l'aire de jeu. Mais, aujourd'hui, le stade Ouattara Thomas d'Aquin qui va abriter le meeting de clôture, le 30 novembre prochain, a un nouveau visage : les toitures, la pelouse et les toilettes ont été restaurées.

L'aéroport, qui avait été abandonné depuis des années, a été réhabilité pour permettre à quatre avions, au moins, d'atterrir. Les travaux de réhabilitation de la grande voie qui scinde la ville de Katiola en deux, sont très avancés. Il en est de même pour plusieurs voies à l'intérieur de la ville. Il suffit de faire un tour de la ville pour s'en convaincre. « Les rues sont refaites. Katiola renaît », reconnaît le préfet Zamelé Kouamé Jean-Baptiste ■

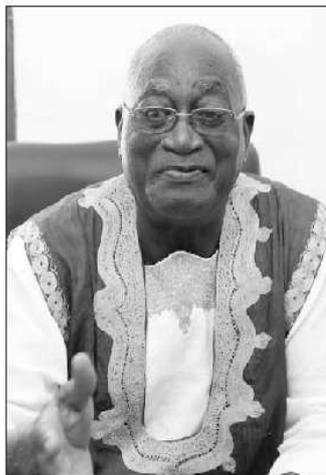
EMMANUEL KOUASSI
(ENVOYÉ SPÉCIAL
DANS LE HAMBOL)

Réserver un accueil exceptionnel à Ouattara, comme à Houphouët en 1979

En 1979, au terme de la célébration des fêtes tournantes de l'indépendance, le Président Félix Houphouët-Boigny avait dit que Katiola était premier en termes de mobilisation. Nous voulons rééditer cet exploit ». En faisant ce rappel, le préfet Zamelé Jean-Baptiste est sûr d'une chose : « La mobilisation sera exceptionnelle, totale. Les populations attendent le Président Alassane Ouattara, leur frère, pour lui réserver un accueil chaleureux, pour le recevoir comme elles l'avaient fait pour Houphouët-Boigny en 1979 ». La chefferie traditionnelle est fortement impliquée dans la mobilisation. Le chef de canton de Katiola, Kolo Touré Innocent, en donne la preuve : « Nous sommes prêts à recevoir le Président de la République. La mobilisation sera formidable. Les gens vont sortir. Rien ne devrait les empê-



Les chefs de canton, Kolo Touré Innocent de Katiola (à gauche) et Coulibaly Tiémoko Basile de Fronan sonnent la mobilisation.



cher de sortir. Tous les chefs de village sont en mission.

Katiola n'est pas à son premier coup d'essai. Nous irons

au-delà de l'exploit de 1979. Ce sera, je le répète, un ac-

cueil formidable ». Même son de cloche pour le chef de canton de Fronan, Coulibaly Tiémoko Basile. Qui fait comprendre à ses populations qu'une visite d'État n'a pas de coloration politique. Invitant ainsi toutes les filles et tous les fils de Fronan à sortir pour réserver un accueil des plus dignes au Chef de l'État.

Les deux chefs de canton, Kolo Touré Innocent et Coulibaly Tiémoko Basile sont conscients qu'une visite apporte toujours le développement à la région qui la reçoit. Soutenus par le chef du village de Pédiakaha, président de l'Association des chefs de quartiers et villages du département de Katiola, ils en appellent à une très grande mobilisation autour de cette visite d'État du Président Alassane Ouattara dans la région du Hambol ■

E. K.

• La joie des cadres, les besoins des jeunes et des femmes

Le doyen des cadres, le général Ouasséna Koné, au cours de la réunion d'évaluation des préparatifs tenue, le samedi 9 novembre, à la salle de mariage de la mairie de Katiola, en présence du ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, avait sonné la mobilisation. « Nous voulons que le samedi 30 novembre, Katiola soit noir de monde », a-t-il lancé.

Pour montrer que son appel a été suffisamment entendu, les populations ne se font pas prier pour s'arracher les pagnes qui ont été confectionnés pour la circonstance. « Le pagne est en vente depuis deux semaines. Moi, j'ai réussi à vendre sept balles de pagnes », révèle Rose Monidié, agent de mairie de Katiola.

Les jeunes promettent être au rendez-vous. Kagnindja Ouattara, président de la jeunesse communale de Katiola, reconnaît que les jeunes sont déjà dans les starting-blocks. « Ils seront présents sur tout le parcours présidentiel en grand nombre. Nous les avons sensibilisés à cela et nous continuons de le faire », assure-t-il.



Mme Joséphine Péladien Touré, présidente des femmes et Kagnindja Ouattara, président de la jeunesse, attendent beaucoup de cette visite d'État. (PH : PORO DAGNOGO)

Il attend du Président de la République surtout des messages de cohésion, du vivre ensemble et de paix. « Qu'il nous apporte le développement à Katiola et partout dans la région du Hambol », émet-il le vœu. Partie à Touro pour sensibiliser les femmes tôt le matin, Mme

Joséphine Péladien Touré, présidente des femmes de Katiola, est venue à notre rencontre dans les locaux de la mairie. « Justement, je viens d'échanger avec les femmes de Touro. Si les moyens de déplacement sont mis à leur disposition, elles ont promis de répondre présent », révèle-t-



elle. Plaçant un très grand espoir dans la rencontre que les femmes du Hambol auront avec la Première dame, Domi-

nique Ouattara, la présidente des femmes de Katiola révèle que le vœu cher des femmes est de recevoir un tracteur. « La ministre Anne Ouloto nous l'avait promis. Entre-temps, elle a changé de département ministériel. Ce qui a fait que nous n'avions pas pu bénéficier de ce tracteur », regrette-t-elle. Le souci des femmes, dit-elle, c'est la mécanisation de leurs activités agricoles. En dehors de l'agriculture, les femmes sont fortement présentes dans l'élevage, le commerce et l'artisanat. Leurs préoccupations, selon la présidente des femmes, c'est le financement de leurs activités. Pour notre interlocutrice, les femmes sont persuadées que la Première dame va les combler, ce jour-là ■

CHARLES KAZONY

Eau, unités de transformation de l'anacarde Les attentes des populations



La ville de Katiola est confrontée à une pénurie d'eau.

Le gouvernement, toujours soucieux de l'amélioration des conditions de vie des populations, a posé de nombreux actes dans le département. Ainsi, plusieurs villages ont été électrifiés, des pompes à motricité humaine ont été réhabilitées, des villages ont bénéficié des filets sociaux...

Autres acquis : l'installation du guichet unique emplois-jeunes, centre de secours d'urgence en construction, pour ne citer que ces acquis. Il y a un projet de création d'une école de police dans la commune de Katiola ainsi qu'une caserne de gendarmerie.

Cependant, les populations attendent beaucoup de cette visite d'État du Président de la République. Au nombre des attentes l'érection de Timbé, un chef-lieu de sous-préfecture, en commune, et l'érection de Koffissioakaha, un gros bourg, en sous-préfecture.

Le relèvement du plateau technique de l'hôpital, le renforcement du personnel éducatif et sanitaire font partie des préoccupations des populations. À Katiola, il n'y a pas de service d'ophtalmologie. Autres doléances : l'industrialisation de Katiola, à travers l'implantation des usines de transformation de l'anacarde, du manioc, etc.

Concernant les cultures vivrières, les populations plaident auprès des autorités compétentes pour les aider à trouver des débouchés pour le riz et le maïs violets cultivés en grande quantité dans le département de Katiola.

Ici, le problème de l'eau se pose avec acuité. La solution, estiment les uns et les autres, c'est de renforcer la capacité de traitement de la station de Nikolo, à 7 kilomètres de Katiola, mais surtout de tirer l'eau du Bandama vers Marabadiassa ■

E. KOUASSI

• Deux giga-concerts et un village gastronomique pour agrémenter la fête

À l'occasion de la visite d'État du Président de la République, Alasane Ouattara, dans la région du Hambol, le comité d'organisation a tenu à joindre l'utile à l'agréable. Une commission d'animation pilotée par Bourlaye Traoré, directeur régional de la Culture et de la Francophonie, a été mise sur pied. Cette commission, selon son premier responsable, est composée d'hommes et de femmes dynamiques et dévoués, tous des professionnels du domaine. Ils ont pour mission de présenter un tableau de spectacles qui va tenir en haleine tous ceux qui effectueront le déplacement de Katiola. « L'événement est de taille. Donc les activités qui vont l'accompagner doivent refléter la qualité de la personnalité que nous avons l'insigne honneur de recevoir », déclare Bourlaye Traoré.

Un programme d'animation a été concocté et couvrira la période du 26 au 30 novembre. « La ferveur populaire sera palpable déjà en début de semaine. Pour marquer le coup, nous avons décidé d'organiser un giga-concert le 26 novembre », révèle-t-il. Tout en précisant que ce sera une grande soirée artistique qui va durer toute la nuit et au cours de laquelle plusieurs disciplines artistiques seront présentées. « Des artistes musiciens de la région du Hambol et plusieurs sommités de notre musique viendront d'Abidjan pour donner un cachet spécial à la fête », rassure-t-il. Même s'il n'a pas voulu dévoiler l'identité de ces sommités de la musique ivoirienne, il fait



Bourlaye Traoré, directeur régional de la Culture et de la Francophonie.

cette précision : « Ce giga-concert aura bel et bien lieu sur l'esplanade du centre culturel », martèle-t-il. Outre la musique, il est prévu, selon notre interlocuteur, de la danse contemporaine avec notamment « Les femmes battantes » qui ont donné leur accord de principe. Et ce n'est pas tout. « Nous aurons la chance d'avoir avec nous l'émérite conteur français appelé « Taxi compteur ». La danse urbaine sera également de la partie avec le célèbre groupe les Titans qui a été sacré cinq fois à Vacances culture. « L'humour occupera une place de choix avec des comédiens à la renommée nationale et internationale comme Mai la Bombe et bien d'autres célébrités », soutient-il. Il est également prévu un autre giga-concert, mais cette fois, dans la nuit du 29 au 30 no-

vembre, toujours sur l'esplanade du centre culturel, à la veille du meeting de clôture du Président de la République au stade Thomas d'Aquin de Katiola.

Entre ces deux giga-concerts au cours desquels les étoiles de la musique ivoirienne vont illuminer le ciel de Katiola et de tout le Hambol, le président de la commission animation annonce la création d'un village gastronomique à l'intérieur du centre culturel. Il s'agit, dira-t-il, de créer une activité qui s'apparente à un festival digne de ce nom où tous les visiteurs et les populations de la région pourront se retrouver durant ces quatre jours pour partager des moments intenses de joie et de gaieté.

Autre pôle d'attraction, c'est le parcours que va emprunter le cortège présidentiel. C'est un autre enjeu qui va déterminer la ferveur populaire de ce face-à-face entre les populations du Hambol et le Président de la République. À ce niveau également, la commission animation a été mise à contribution pour que lors de son passage, le Chef de l'État sente qu'il est parmi les siens. « Le trajet que va emprunter le cortège présidentiel fait 8 km sur lesquels nous avons créé 9 points chauds où nous allons disposer plusieurs troupes de danses traditionnelles, une soixantaine environ, qui feront des animations tous azimuts », souligne-t-il ■

CHARLES KAZONY

Gouvernance, gestion, programme social et paix en Côte d'Ivoire Les clarifications du gouvernement

Dans un communiqué, l'équipe gouvernementale a réagi aux attaques d'Henri Konan Bédié proférées lors du Bureau politique du PdcI-Rda du 14 novembre.

Lors de la réunion du Bureau Politique du PDCI-RDA qui s'est tenue le 14 novembre 2019, Monsieur Henri Konan BÉDIÉ, ancien Président de la République, Président du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a porté des jugements de valeur sur la gouvernance, la gestion, l'impact social de l'action gouvernementale et la paix en Côte d'Ivoire. Concernant la gouvernance et les marchés publics, le Gouvernement ivoirien, transparent sur la question, souhaite apporter les clarifications suivantes aux graves affirmations du Président Bédié. A fin juin 2019, sur 1 726 marchés approuvés pour un montant total de 553,6 milliards de francs CFA, plus de 72% ont fait l'objet de procédures concurrentielles. Les procédures de gré à gré, qui représentent 25% des marchés approuvés ont porté, en application des dispositions du code des marchés publics, sur des projets d'urgence à

caractère sécuritaire et ceux à fort impact social tels que l'électrification rurale, l'adduction en eau potable, la vie scolaire et les travaux d'assainissement en prévision de la saison des pluies. Sur cette question, on se souviendra que c'est sous le Président Bédié que la Côte d'Ivoire a connu la suspension de la coopération avec les bailleurs de fonds suite à « l'affaire des 18 milliards ». Les auteurs de cette triste affaire de détournement des fonds de l'Union Européenne destinés aux nouveaux centres de santé et à la fourniture des services essentiels, d'eau et d'électricité, sont de proches collaborateurs du Président Bédié. Au sujet des logements sociaux, il est important de faire remarquer que plus de 15 382 logements sociaux ont été construits de 2012 à 2019. Tous les autres projets annoncés par le Gouvernement seront achevés dans le cadre du Programme Social du Gouvernement qui a déjà mobilisé 1000 milliards de



sembler les ivoiriens et ramener la sérénité en Côte d'Ivoire. Ces mesures ont ainsi permis à tous les déplacés internes de retourner dans leur localité d'origine et à la quasi-totalité des réfugiés de revenir en Côte d'Ivoire. Enfin, l'ordonnance d'amnistie prise par le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara le 06 août 2016, concernant environ 800 personnes, poursuivies ou condamnées pour des infractions en lien avec la crise post-électorale de 2010 ou des infractions contre la sûreté de l'Etat, est une autre illustration des actions du Gouvernement en faveur de la paix et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. En ce qui concerne l'impact de l'action gouvernementale sur les populations ivoiriennes, le Gouvernement invite le Président Bédié à plus d'objectivité. En effet, dans une région comme l'Ifou qui le Président Bédié connaît bien, l'action du Gouvernement a fait passer le taux de couverture en électricité de 49% en 2011 à 73% en 2018. Au niveau national, ce taux de couverture est passé de 33% en 2011 à 58% en 2018 ; - le taux net de scolarisation est passé de 56% en 2011 à 90% en 2018 ; - le taux de mortalité maternelle est passé de 614 pour 100 000 habitants en 2011 à 143 pour 100 000, en 2018 ; - le taux d'accès à l'eau potable est passé de 60% en 2011 à 82% en 2018 ;

- 219 écoles primaires ont été construites en moyenne par an après 2011 contre 28 avant 2011 ;
- 115 lycées et collèges ont été construits en moyenne par an après 2011 contre 22 avant 2011 ;
- le nombre moyen de kilomètres de routes nationales bitumées par an est passé de 99 avant 2011 à 193 après 2011 ;
- la dette en pourcentage du PIB est passée de 66% en 2011 à 48,6% en 2018, bien en deçà de la norme de la CEDEAO qui est de 70%. Ces statistiques montrent que le Gouvernement actuel a réalisé en huit (08) ans beaucoup plus que n'importe quel autre Gouvernement dans le passé. Il est également indéniable que l'action du Gouvernement, appréciée par la grande majorité des ivoiriens, a permis d'améliorer la gouvernance en Côte d'Ivoire et les conditions de vie de nos concitoyens. Certes, de nombreux défis restent encore à relever dans divers domaines. À cet égard, le Gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts à travers le Programme Social du Gouvernement, pour le bonheur des ivoiriens ■

**FAIT À ABIDJAN,
LE 19 NOVEMBRE 2019
SIDI TIÉMOKO TOURÉ,
MINISTRE DE LA COMMUNICATION
ET DES MÉDIAS, PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT PORTEPAROLAT@COMMUNICATION.GOUV.CI**

FCFA. Par ailleurs, il est totalement erroné de parler de populations déguerpies sans indemnisation puisque ce sont 10,8 milliards de FCFA qui ont été payés aux ayants droit sous forme de purges des droits coutumiers et d'indemnités. Le reste des purges et des indemnités estimées à 2,5 milliards de FCFA déjà budgétisés, sera payé aux autres bénéficiaires. Dans son discours, le Président Bédié a mis en doute «

la capacité du Gouvernement à couvrir pour la réconciliation ». Le Président Bédié est sans conteste celui qui a besoin de se réconcilier avec les ivoiriens tant ses discours identitaires et sectaires passés et présents, sont aux antipodes des valeurs de paix, de générosité et de solidarité partagées par la grande majorité des ivoiriens. Plus que des mots, le Gouvernement a pris plusieurs mesures concrètes pour ras-

COMMUNIQUÉ DU WOROBA

- Monsieur **Amadou SOUMAHORO**, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ;
- Le Président **Youssouf BAKAYOKO** ;
- Monsieur **Hamed BAKAYOKO**, Ministre d'État, Ministre de la Défense ;
- Monsieur **Moussa DOSSO**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques ;
- Monsieur **Mamadou SANOGO**, Ministre de l'Économie Numérique et de la Poste ;
- Monsieur **Moussa SANOGO**, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État,

Convient les élus et cadres du District du Woroba à une importante réunion, le mercredi 20 novembre 2019 à 17 heures, à l'Assemblée nationale.

Compte tenu de l'importance de cette rencontre, la présence de tous les élus et cadres est vivement souhaitée.

Forces armées de Côte d'Ivoire 50 soldats déployés au Mali

Le 1^{er} bataillon blindé projetable ivoirien renforce les rangs des forces armées de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Mিনুসমা). Lundi à la base aérienne d'Abidjan, les soldats de cette unité forte de cinquante éléments ont été déployés pour participer, aux côtés des autres nations, à la sécurisation du territoire malien. Le reste du contingent qui a satisfait à toutes les procédures onusiennes, selon la note parvenue à notre rédaction, devra rejoindre d'ici à la fin du mois de novembre, le Mali, en proie aux attaques



Des éléments du 1^{er} bataillon projetable en train d'embarquer pour le Mali. (PH : DR)

djihadistes. Envoyés en pré-coureurs, ces cinquante soldats du 1^{er} bataillon projetable parmi lesquels l'on note la présence de deux femmes, vont rejoindre la

ville de Tombouctou, au nord du Mali. Cette unité verra son effectif déployé avant la fin de l'année 2019 ; elle sera chargée de la sécurisation du secteur ouest de Tombouctou. C'est donc un renforcement de taille qui vient s'ajouter à la compagnie ivoirienne de protection, accroissant ainsi significativement le nombre de militaires ivoiriens présents dans la zone sahélienne (environ 1000 hommes). Établis en ville, les éléments pré-coureurs qui constituent l'état-major de la force ont la lourde charge de poser les fondements tactiques et logistiques de ce bataillon d'infanterie légère ■ **KM**

Développement communautaire

La Côte d'Ivoire prépare une politique nationale

Un atelier de trois jours, initié par le ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté se tient depuis le 18 novembre, à Abidjan.

L'État de Côte d'Ivoire veut se doter d'une politique nationale de développement communautaire, afin de corriger les erreurs du passé mais surtout,

mettre en place un cadre juridique et institutionnel approprié. Un atelier de trois jours se tient à cet effet, depuis lundi 18 novembre, à l'hôtel la Rose Blanche, à Angré. Initié par le

ministère de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, à travers le programme national de développement communautaire (Pndc), cette rencontre de ré-



Une dizaine de ministères prennent part à cet atelier qui permettra de doter la Côte d'Ivoire d'une politique formelle de développement communautaire. (PHOTO : DR)

Décédée suite à un viol

La petite Océane Bouassa repose, depuis le 16 novembre, au cimetière d'Abobo

Bouassa Ahou Anne Palmira, dite Océane, cette fillette de trois ans qui a succombé le 30 septembre au Chu de Cocody, suite à un viol "ignoble", repose depuis samedi au cimetière d'Abobo. La levée du corps de la mère, décédée par la faute d'un forcené, a eu lieu samedi à Ivosep, en présence des ministres de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, et celui des Ressources animales et halieutiques, Dosso Moussa. Bakayoko-Ly Ramata a dit toute la compassion du gouvernement ivoirien à la famille éplorée. Elle a rappelé l'engagement des autorités nationales aux côtés de la famille Bouassa. « Nous sommes très affligés. L'État de Côte d'Ivoire, depuis le décès de la petite Océane, a apporté son soutien aux parents. Le Président de la

République, la Première dame, le vice-Président, le Premier ministre, l'Assemblée nationale et le Sénat sont aujourd'hui représentés pour rendre un ultime hommage à la fillette », a indiqué la ministre.

Le présumé violeur et assassin arrêté

Elle a, encore une fois, dénoncé et condamné l'acte ignoble et inqualifiable dont a été victime Océane. « Nos enfants ont droit à la vie, à une enfance heureuse. C'est pourquoi, dans le code pénal, on vient d'abourdir les peines pour viol de 5 à 25 ans, et la prison à vie pour ceux qui violent les enfants mineurs », a confié Bakayoko-Ly Ramata. Avant d'ajouter que l'auteur présumé a été arrêté, et que les enquêtes se poursuivent pour « bien établir sa culpabilité ». Dans l'hommage qu'elle a rendu à Océane Bouassa, la

présidente du parlement des enfants, Isabelle Babo, a dit que la jeune disparue a été un tout petit bourgeois innocent qui geignait allègrement à l'ombre de la vie. « Tu as été la victime d'une personne immorale, d'un adulte sans cœur, sans vertu, sans foi, sans loi. Face à cet acte odieux, les sentiments qui nous animent sont mêlés de tristesse et de colère », a-t-elle fustigé. Bouassa Ahou Océane a été enlevée le samedi 28 septembre à Bore-Ettienkro, dans le département de Dimbokro, alors qu'elle jouait. Portée disparue, la petite a été retrouvée le lendemain dans un état lamentable. Elle a été transportée à l'hôpital de Dimbokro, puis, dans la nuit du dimanche 29 septembre au Chu de Cocody, où elle est décédée le lendemain ■

GERMAIN GABO

flexion enregistre la participation d'une dizaine de ministères techniques. A la cérémonie d'ouverture, la ministre Mariatou Koné, était représentée par son directeur de cabinet, Abdoulaye Bamba. Celui-ci a salué l'initiative du Pndc qui permettra, enfin, à la Côte d'Ivoire de disposer d'une politique formelle de développement communautaire. « En l'état actuel, la Côte d'Ivoire ne dispose pas d'une politique formelle de développement communautaire. Cela doit être corrigé. Car cette politique permettra d'adresser les questions

dans un cadre global, au profit des populations rurales et périurbaines », a-t-il affirmé. Pour sa part, Docteur Diabaté Moussa, directeur coordonnateur du programme national de développement communautaire a souligné que cet atelier est le premier des deux prévus. « La politique de développement communautaire aura pour objectifs spécifiques de mieux définir, planifier, coordonner et superviser, en liaison avec les ministères techniques et les partenaires au développement, les projets et les actions de développement

communautaire pour un meilleur impact sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de nos populations rurales et périurbaines qui mobilisent toutes les attentions du Chef de l'État », a-t-il indiqué. Mme Diabaté Fatimata, experte juridique au Pnud a quant-à-elle, assuré que son organisme est disposé à accompagner l'État ivoirien dans ce projet afin d'obtenir les résultats escomptés ■

CASIMIR DJEZOU

Appui aux sinistrés de Grand-Bassam

La Grande Chancelière offre une tonne d'attiéké

L'Ong Femmes actives pour le développement de Jacquerville a, au nom de la Grande Chancelière Henriette Dagri Diabaté, fait don d'une tonne d'attiéké aux familles sinistrées de Grand-Bassam. Le 16 novembre, une forte délégation de cette Ong conduite par sa présidente Ahébé Elisabeth, est allée remettre ces vivres aux autorités municipales, à la mairie de la localité. Pour la responsable de l'Ong, c'est en reconnaissance de l'appui du Vice-Président Daniel Kablan Duncan à leur association que les membres ont décidé de faire ce don. « Lorsqu'il était Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, à l'invitation de la Grande Chancelière, Henriette Dagri Diabaté, a fortement soutenu notre organisation lors du lancement de ses activités. C'est pour cette raison que nous

avons décidé d'offrir ce que nous avons de plus cher », a-t-elle précisé. Dans les détails, Ahébé Elisabeth a fait savoir que c'est grâce au soutien financier du Premier ministre d'alors que les femmes de l'Ong ont pu démarrer leurs activités qui, aujourd'hui, se portent à merveille et leur permet de subvenir à leur besoins quotidiens et de s'occuper de leurs familles respectives. C'est donc une reconnaissance en l'homme mais aussi un acte de solidarité à l'endroit de ces populations de Grand-Bassam qui ont souffert des inondations. « C'est vrai que ce don ne va pas servir à résoudre tous leurs problèmes mais nous voulons dire à toutes ces victimes, en tant que peuple lagunaire, que nous sommes sensibles à ce qui leur est arrivé », a-t-elle fait savoir. Avant d'inviter toutes les Ong et autres structures à poursuivre les

actions de solidarité à l'endroit de ces familles qui, malgré la fin de l'inondation, restent encore dans le besoin. Au nom du maire de Grand Bassam, Jean Louis Moulot, Amadou Bayaki, conseiller municipal qui a reçu le don s'est dit heureux de l'acte posé par la Grande Chancelière. En tant que membre de la cellule de crise qui a géré l'inondation de la localité, il a affirmé que malgré le recul des eaux, ces populations ont besoin d'appui. « Il y a le relèvement à faire. C'est-à-dire l'accompagnement des sinistrés après le malheur qui les a frappé », a-t-il affirmé. Le conseiller municipal a promis de rendre fidèlement compte au premier magistrat de la commune et de mettre en place une équipe pour la distribution des vivres ■

HERVE ADOU

HAUTE AUTORITE POUR
LA BONNE GOUVERNANCE

.....

LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

.....

Union-Discipline-Travail

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE RELATIF A LA DECLARATION DE PATRIMOINE

Le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance rappelle à toutes les personnes assujetties à la déclaration de patrimoine qui n'auraient pas encore procédé à la formalité de déclaration de patrimoine que la sanction pour défaut de déclaration est : **une amende égale à six (06) mois de rémunération perçue ou à percevoir soit dans l'emploi ou la fonction occupé(e) ou à occuper, soit dans le mandat exercé ou à exercer, tout agent public qui refuse de déclarer son patrimoine, ou fait une fausse déclaration de patrimoine. (Conf. Article 54 de l'ordonnance N° 2013-660 du 20 septembre 2013)**

Par ailleurs, la sanction est publiée en conformité avec l'article 75 du Code pénal.

N'GOLO COULIBALY
Commandeur de l'ordre national

Mobilisation de l'épargne Kablan Duncan : "Notre système financier doit être plus offensif..."

Le vice-Président de la République a procédé hier, à Cocody, au nom du Chef de l'État, à l'ouverture de la 2^e édition du Salon de l'épargne, de l'investissement et du patrimoine.

Plus d'offensive dans la mobilisation de l'épargne nationale. C'est la recommandation du vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan. En procédant hier, au Sofitel Abidjan hôtel ivoire, à Cocody, à l'ouverture de la 2^e édition du Salon de l'épargne, de l'investissement et du patrimoine, il a rappelé cette ambition. « Notre système financier doit être plus offensif et faire preuve de plus d'imagination afin de proposer à la population des produits d'épargne innovants plus adaptés à notre environnement », a-t-il lancé, à l'ouverture des travaux, au nom du Président de la République Alassane Ouattara.

La sortie du vice-Président intervient dans un contexte où la mobilisation de l'épargne demeure encore faible dans le pays, alors qu'il en a besoin pour financer l'économie. De 2012 à ce 2015, la Côte d'Ivoire a mis en place deux plans nationaux de développement (Pnd 2012-2015 et 2016-2020) respectivement de 11 076 milliards et de 30 000 milliards, financés en grande partie par le secteur privé.



L'ouverture de la 2^e édition du Salon a mobilisé de nombreux acteurs du monde économique et financier. (PHOTO:dr)

La mise en œuvre cohérente des importantes réformes structurelles et sectorielles de ces Pnd, explique Kablan Duncan, a permis de réaliser un taux de croissance annuel moyen de 8% sur la période 2012-2018, « performances unanimement saluées au plan international et qui ont valu à notre pays d'être cité parmi les pays à forte potentialité en 2019 ». Pour 2019, le gouvernement entend réaliser un taux de croissance de 7,5% et 8% en 2020. « Pour atteindre cet

objectif, il nous faut maintenir cette dynamique d'investissement grâce à des financements importants et soutenus, octroyés notamment par un système financier local efficace, innovant et compétitif », rappelle le vice-Président. Qui souligne que cela nécessite une mobilisation plus accrue de l'épargne nationale, pour la porter au-delà de son niveau actuel - données de 2017 du Fmi - s'affiche à 15% du Pib, contre 16% dans la zone subsaharienne, 40,8% pour les pays asia-

tiques, 22% pour la zone euro et 17,5% pour l'Amérique Latine. Pour Kablan Duncan, il y a encore de la marge, d'autant plus que des statistiques indiquent qu'une frange importante de la population ivoirienne se situe encore hors des circuits formels d'épargne, (environ 70% des Ivoiriens qui ne disposent pas de compte bancaire), malgré la forte expansion des comptes de mobile money (40% pour entre 17 et 20 milliards FCfa de transactions par jour). Représentant le Premier

ministre, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrasouba a rappelé « l'importance » de ce salon qui contribue au renforcement de l'inclusion financière. Il a également mis en exergue les importantes réformes engagées par l'État au cours de ces dernières années basées sur la Stratégie de développement du secteur financier pour le rendre davantage performant.

Raison de la faiblesse de l'épargne

Face à la mobilisation de l'épargne jugée faible, deux raisons expliquent cette situation, selon le vice-Président de la République. Il y a une offre de produits d'épargne peu adaptés et peu diversifiés, qui porte pour l'essentiel sur des plans d'épargne simple ou logement aux conditions rigides et quelquefois peu attractives, mais également l'absence ou l'insuffisance d'éducation financière et particulièrement d'éducation à l'épargne.

C'est dans ce contexte que Daniel Kablan Duncan appelle à « mieux protéger et éduquer les consommateurs », les acteurs institutionnels du secteur financier et en

particulier le secteur bancaire à conjuguer leurs efforts pour soutenir, par des concours plus conséquents, la marche de la Côte d'Ivoire vers l'émergence. « Le gouvernement ivoirien se tiendra toujours à vos côtés pour approfondir la réforme du secteur financier déjà engagée. Il ne ménagera pas ses efforts pour soutenir et accompagner toutes les initiatives innovantes en vue de bâtir un marché financier national et régional plus inclusif, capable de jouer pleinement son rôle de moteur de financement de l'émergence », rassure-t-il.

Placé sous le thème « Pourquoi épargner ? Vers quel type d'épargne s'orienter afin de garantir son futur ? Comment optimiser son épargne ? », le Salon de l'épargne, de l'investissement et du patrimoine, rendez-vous annuel, organisé par le groupe Ecobank et le cabinet Addict, prend fin aujourd'hui. Il mobilise, selon les organisateurs, 3200 participants et douze exposants. Plusieurs recommandations sont attendues à la fin des travaux.

A. KOUAO

Transformation du cacao/ Extension de l'usine de Yopougon Cargill annonce un investissement de près de 60 milliards de FCfa

Le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, a reçu hier, peu après 18 h, une importante délégation du groupe américain Cargill. Au sortir de cette rencontre, David W. MacLennan, Pdg du groupe, qui conduisait la délégation, a annoncé que sa holding va investir 100 millions de dollars Us (près de 60 milliards de FCfa) pour l'extension de son site de transformation du cacao de Yopougon. « L'objectif était principalement de remercier le vice-Président pour tout le soutien qu'il apporte au groupe », a-t-il déclaré. Cet investissement devrait permettre d'augmenter la capacité de cette usine de 170 mille tonnes, selon les

prévisions. Un communiqué du groupe, transmis aux médias, donne d'autres détails. Il explique que l'extension de cette usine va augmenter son rendement « de 50% et créer 85% d'emplois locaux à plein temps et des centaines d'emplois indirects ». « Nous tenons à remercier le vice-Président et ses équipes qui nous ont permis d'être ici et de continuer les investissements », affirme David W. MacLennan. Sur ce site qui produit du cacao en poudre, du beurre de cacao, et de la liqueur de cacao haut de gamme, un demi-millier d'employés y travaillent actuellement. La décision du groupe arrive dans un contexte où le gouvernement s'emploie à



Le vice-Président (centre) a eu une séance de travail fructueuse avec les représentants du groupe américain. (PHOTOS:JOSEPHINE KOUADIJO)

renforcer le taux de transformation des matières premières agricoles telles que l'anacarde, l'hévéa, le ca-

cao, etc. Avec le cacao par exemple, la Côte d'Ivoire, depuis des décennies, demeure le 1^{er} producteur

mondial avec deux millions de tonnes, alors que le pays en transforme moins de 35%.

Opérant en Côte d'Ivoire depuis 1997, cette entreprise emploie (directement et indirectement) près de 3000 personnes. En plus d'investir 100 millions de dollars Us, selon ses dirigeants, 7,7 millions de dollars Us (environ 5,9 milliards de FCfa), durant les trois prochaines années, seront investis dans des projets communautaires (école, lutte contre le travail des enfants,...) L'objectif étant de créer des communautés productrices de cacao plus fortes et résilientes. De même, le groupe Cargill, dans le cadre de l'amélioration de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, entend investir 1,2 million de dollars Us (environ 600 millions de FCfa).

A. KOUAO

Budget 2020

Les députés adoptent les programmes et crédits de onze ministères

Pendant trois jours, les ministres et les Secrétaires d'Etat passeront devant la Commission économique et financière de l'Assemblée nationale pour expliquer leurs choix.

Les députés membres de la Commission économique et financière de l'Assemblée nationale ont voté, hier, à la majorité relative, les programmes et crédits prévus pour être exécutés de dix ministères et un secrétariat d'Etat. Les ministres concernés ou leurs représentants sont passés devant la Commission de l'Assemblée nationale, comme l'exigent les dispositions légales encadrant le budget-programme. Pour leur passage devant les députés, les ministères et secrétaires d'Etat sont regroupés en fonction des missions qui



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003-2019/RCE/ANSCI/VIH:

RECRUTEMENT DE CABINET OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR UNE ETUDE SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DE PREVENTION ET PRISE EN CHARGE IST-VIH/SIDA CHEZ LES PERSONNES TRANSGENRES ET CHEZ LES PERSONNES HANDICAPEES A ABIDJAN - EN COTE D'IVOIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme « Mise à échelle des interventions de lutte contre le VIH et la tuberculose en Côte d'Ivoire » financé par Le Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme sur le nouveau modèle de financement (NFM2), Alliance Côte d'Ivoire avec l'appui de ses partenaires procède à un appel d'offres National pour recruter un consultant ou groupe de consultants nationaux ou internationaux afin de réaliser une étude pour l'identification des besoins spécifiques en matière de prévention et prise en charge IST-VIH/sida chez les personnes transgenres et chez les personnes handicapées en Côte d'Ivoire.

- LOT 1 : étude pour l'identification des besoins spécifiques en matière de prévention et prise en charge IST-VIH/sida chez les personnes transgenres en Côte d'Ivoire.
- LOT 2 : étude pour l'identification des besoins spécifiques en matière de prévention et prise en charge IST-VIH/sida chez les personnes handicapées en Côte d'Ivoire.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal est d'améliorer la qualité des interventions en vue de l'atteinte des 90-90-90 chez les personnes handicapées et chez les personnes transgenres.

III. PROFIL DU CABINET OU GROUPE DE CONSULTANTS

Les postulants doivent réunir les conditions suivantes :

- Etre un cabinet, ou groupe de consultants de réputation nationale ou internationale spécialisé dans la recherche au niveau de la santé et du développement ;
- Disposer d'un personnel qualifié ;
- Avoir une expérience confirmée de cinq (05) ans au moins dans le domaine de la recherche ;
- Avoir une expérience avérée dans la recherche auprès des personnes handicapées / transgenres sera un atout ;
- Les chercheurs - membres du cabinet doivent être titulaire d'un diplôme supérieur dans une discipline des sciences médicales et biologiques, sciences sociales, sciences juridiques, de santé publique, de biostatistique, de statistique, de démographie ou avoir une expérience confirmée en méthodes de recherche quantitatives et qualitatives ;
- Posséder d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction et avoir l'esprit d'initiative ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé ivoirien ;
- Concernant le profil des autres membres de son équipe, le consultant définira dans son offre technique les besoins et les profils nécessaires à la bonne réalisation de l'étude.

IV. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les postulants éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission.

Les propositions techniques et financières doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **MERCREDI 11 DECEMBRE 2019 à 10h00** à l'adresse géographique indiquée ci-après:

Alliance Côte d'Ivoire, II Plateaux, 7^{ème} tranche, après le bureau Sodeci en allant au quartier Zinsou,
08 BP 2046 Abidjan 08
Tel : +225 22 52 85 70

Des éclaircissements peuvent être demandés à l'adresse gas@ansci.org au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

NB : Les Termes de référence et Dispositions générales du présent Appel d'Offre National sont à retirer au bureau d'Alliance Côte d'Ivoire et sur le site Web: www.ansci.org.



Le ministre Moussa Sanogo accompagnera tous les ministres devant la Commission économique et financière de l'Assemblée nationale

leur sont dévolues. Hier, ce sont les missions «Pouvoirs publics et gouvernance» du ministère des Affaires étrangères ; de celui de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur ; du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation ; «Défense et sécurité» comprenant le ministère de la Sécurité et de la Protection civile ; le ministère d'Etat, ministère de la Défense, « Administration générale et développement économique» regroupant le ministère de l'Economie et des Finances ; le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; le ministère du Plan et du Développement ; le ministère de la Fonction publique ; le ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public et le secrétariat d'Etat au Renforcement des capacités.

Les crédits accordés hier se présentent comme suit : ministère de la Défense (349 405 821 144 FCfa) ; ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation (326 779 131 347) ; ministère de la Sécurité et de la Protection civile (165 364 574 101) ; ministère de l'Economie et des Finances (75 329 236 882) ; ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat (605 333 640 836 FCfa, dont seulement un peu plus de 176 milliards en propres) ; ministère du Plan et du Développement (21 582 134 982) ; ministère de la Fonction publique (22 790 308 130) ; ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public (3 103 959

536) ; secrétariat d'Etat au Renforcement des capacités (6 443 151 439) ; ministère des Affaires étrangères (un peu plus de 96 milliards) ; ministère de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur (un peu plus de 2,6 milliards).

Auparavant, le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a indiqué dans son discours introductif que le budget de l'Etat pour 2020 s'équilibre en ressources et en dépenses à 8 061 milliards de FCfa, soit une progression de 9,9% par rapport au budget 2019 qui était de 7 334,3 milliards.

Conformément à la nouvelle doctrine budgétaire de la Côte d'Ivoire (le budget-programme), la loi des finances 2020 est structurée en 35 dotations et 149 programmes budgétaires logés au sein des institutions et ministères. Passeront aujourd'hui, les ministères relevant des missions : «Enseignement, formation et recherche», «Santé et action sociale» ; « Culture, jeunesse, sport et loisirs ». Initié par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), le budget-programme est un mode de gestion des finances publiques avec pour objectif d'insuffler une plus grande cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires, de sorte à accroître l'efficacité de la dépense. A la différence de la budgétisation basée sur les moyens qui était appliquée depuis les indépendances, le budget-programme est triennuel.

DAVID YA

Restauration et préservation du couvert forestier Amadou Gon Coulibaly envoie un signal fort

Le chef du gouvernement a procédé, hier, à un planting d'arbres dans les jardins de la Primature.



Le Premier ministre procédant au planting d'un arbre forestier dans les jardins de la Primature. (PHOTO : JOSEPHINE KOUADIO)

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a débuté sa semaine en plantant un arbre forestier, hier matin, dans les jardins de la Primature au Plateau. Le chef du gouvernement voulait, à travers cet acte, donner un signal fort quant à la détermination des autorités ivoiriennes à restaurer le couvert forestier perdu ces dernières décennies. Cette action d'Amadou Gon Coulibaly s'inscrivait dans la continuité de l'opération "Un jour, un million d'arbres" lancée, le 15 novembre, à travers le pays.

« Comme vous le savez, depuis le 15 novembre de l'année dernière, le Président de la République a décidé que cette journée, Journée de la paix dans notre pays, soit marquée par une vaste opération de reboisement. Elle a été lancée cette année et je viens d'accomplir mon devoir, à la suite du Chef de l'Etat. La question du changement climatique n'est plus abstraite en Côte d'Ivoire. Nous en subissons les conséquences chaque année, à preuve l'inondation de Grand-Bassam récemment. Pour faire face à cela, il fallait que nous, les autorités, donnions l'exemple. Nous

devons préserver nos forêts et ce doit être l'affaire de tous. La vie des générations futures en dépend », a-t-il déclaré après avoir planté l'arbre. C'était en présence de quelques membres de son cabinet et des plus hauts responsables du ministère des Eaux et Forêts dont la directrice des Forêts et de la Faune, la colonelle Elvire Mailly Zouzou. En effet, face à la disparition drastique de la forêt ivoirienne, le gouvernement, à travers le ministère des Eaux et Forêts, a décidé de prendre le taureau par les cornes. En adoptant notamment une nouvelle politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts en mai 2018, assortie de sa stratégie de mise en œuvre et d'un nouveau code forestier. Une politique qui a pour axe principal les actions de reboisement et de protection. Elle vise à permettre à la Côte d'Ivoire de recouvrir 20% du territoire national de couvert forestier en 2020, contre environ 11% aujourd'hui. Le pays n'a plus que trois millions d'hectares de forêt à ce jour, contre 16 millions d'ha dans les années 1960. L'agriculture est pointée du doigt comme la

principale cause de dégradation. D'où l'importance accordée à l'agroforesterie dans la nouvelle poli-

tique forestière. Pour sa mise en œuvre, il faut 616 milliards de F Cfa qui doit provenir aussi bien de la

partie publique que du secteur privé. À cet effet, une table ronde des bailleurs pour la mobilisation

du financement est prévue en janvier 2020, à Abidjan ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002-2019/RCE/ANSCI/IHRELANCE: RECRUTEMENT D'UN CABINET OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR UNE ETUDE MULTI-DISCIPLINAIRE DE L'IMPACT DES VBG SUR LA RETENTION DES FEMMES PVVIH AU TRAITEMENT ET A LA PTME EN COTE D'IVOIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Mise à échelle des interventions de lutte contre la tuberculose en Côte d'Ivoire » financé par Le Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme sur le nouveau modèle de financement (NFM2), Alliance Côte d'Ivoire avec l'appui de ses partenaires relance un appel d'offres National auprès de cabinet ou groupe de consultants pour mener une étude multidisciplinaire de l'impact des VBG (violences basées sur le genre) sur la rétention des femmes PVVIH (personne vivant avec le VIH) au traitement et à la PTME (prévention de la transmission mère enfant) en Côte d'Ivoire.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal est d'analyser l'impact des VBG sur la rétention des femmes PVVIH au traitement et à l'accès à la PTME en Côte d'Ivoire.

III. PROFIL DU CABINET OU GROUPE DE CONSULTANTS

Les postulants doivent réunir les conditions suivantes :

- Être un cabinet ou groupe de consultants reconnu au plan national ou international spécialisé dans la recherche au niveau de la santé et du développement ;
- Disposer d'un personnel qualifié ;
- Avoir une expérience confirmée de cinq (05) ans au moins dans le domaine de la recherche ;
- Avoir une expérience avérée dans la recherche auprès des patients PVVIH sera un atout ;
- Les chercheurs-membres du cabinet doivent être titulaire d'un diplôme supérieur dans une discipline des sciences médicales, sciences sociales, sciences juridiques, de santé publique, de biostatistique, de statistique ou

avoir une expérience confirmée en méthodes de recherche quantitatives et qualitatives ;

- Posséder d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction et avoir l'esprit d'initiative ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé ivoirien ;
- Concernant le profil des autres membres de son équipe, le cabinet ou groupe de consultants définira dans son offre technique les besoins et les profils nécessaires à la bonne réalisation de l'étude.

IV. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les postulants éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission.

Les propositions techniques et financières doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **MERCREDI 11 DECEMBRE 2019 à 12h00** à l'adresse géographique indiquée ciaprès:

**Alliance Côte d'Ivoire, II Plateaux,
7^e tranche, après le bureau Sodeci en allant
au quartier Zinsou,
08 BP 2046 Abidjan 08
Tel : +225 22 52 85 70**

Des éclaircissements peuvent être demandés à l'adresse gas@ansci.org au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

NB : Les Termes de référence et Dispositions générales du présent Appel d'Offre National sont à retirer au bureau d'Alliance Côte d'Ivoire et sur le site Web : www.ansci.org .

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de la Fonction Publique porte à la connaissance des candidats aux concours administratifs 2019 que les compositions prévues les **samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019** se dérouleront selon le programme ci-après :

N°	NATURE DU CONCOURS	INTITULE DU CONCOURS	DATE ET HEURE DE COMPOSITION
1	DIRECT	Maitre (esse) Adjointe d'Education Permanente	
2		Attaché de Communication	
3		Auxiliaire des Techniques Sanitaires option Hygiène et Assainissement	
4	PROFESSIONNEL	Conservateur de Bibliothèque	
5		Ingénieurs des Services de Santé - Biomédical	
6		Inspecteur Pédagogique de CAFOP - EDHC	
7		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	
8		Professeur de CAFOP option Français	
9		Professeur de Lycée option Revêtement Sol et Mur	
10		Surveillant des Unités de Soins	
11	PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL	Administrateur des Affaires Maritimes et Portuaires	
12		Attaché des Finances GPE-COFEB	
13		Conservateur d'Archives	
14		Documentaliste	
15		Ingénieur des Techniques des Mines	
16		Ingénieur Informaticien option Réseaux Télécommunication	SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 MATIN 08H - 11H
17		Adjoint Technique de la Statistique	
18		Archiviste	
19		Assistant Conservateur de Bibliothèque	
20		Assistant des Productions Végétales et Animales option Agriculture	
21		Assistant des Productions Végétales et Animales option Elevage	
22		Conseiller Adjoint d'Action Culturelle	
23		Conservateur de Musée	
24		Ingénieur Agronomiste	
25		Ingénieur Agronome	
26		Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts	
27		Ingénieur des Techniques des Médias	
28		Ingénieur des Techniques des Sciences Topographiques et Géographiques	
29		Ingénieur des Techniques des Travaux Publics option Bâtiment et Urbanisme	
30		Ingénieur des Techniques des Travaux Publics	
31		Ingénieur des Techniques option Chimie	
32		Ingénieur Génie Énergétique	
33	RECRUTEMENT	Ingénieur Informaticien option Génie Logiciel	
34		Ingénieur Transport - Logistique	
35		Technicien Supérieur de l'environnement	SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 MATIN 08H - 11H
36	RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL	Contrôleur de Banque	
37		Technicien Supérieur des Travaux Publics option Mines et Géologie	
38		Assistant Conservateur de Musée	
39		Auxiliaire des Techniques Sanitaires option Imagerie Médicale	
40		Conseiller d'Action Culturelle	
41		Conservateur d'Archives	
42		Conservateur de Musée	
43		Documentaliste	
44		Infirmiers Spécialistes-Instrumentiste	
45		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Histoire Géographie	
46		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Musique	
47	PROFESSIONNEL	Professeur de CAFOP option Activité d'Expression de Création (AEC)	
48		Professeur de Collège Allemand	
49		Professeur de Collège Mécanique Auto Engin	
50		Professeur de Collège Vie Familiale et Sociale	
51		Professeur de Lycée option Allemand	
52		Professeur de Lycée option Décoration	
53		Professeur de Lycée option Education Permanente	
54		Professeur de Lycée option Electronique	
55		Professeur de Lycée option Espagnol	
56		Professeur de Lycée option Mathématiques Appliquées	
57		Professeur de Lycée option Philosophie	
58		Conservateur de Musée	SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 SOIR 13H - 16H
59	PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL	Educateur Spécialisé	
60		Ingénieur Agronome	
61		Ingénieur des Techniques Contrôle Qualité	
62		Ingénieur des Techniques Géologie	
63		Ingénieur Environnement	
64		Ingénieur Géologie	
65		Secrétaire de Direction	
66		Assistant Conservateur de Documentation	
67		Assistant Conservateur de Musée	
68		Bibliothécaire	
69		Conseiller d'Action Culturelle	
70		Demographe	
71		Ingénieur des Techniques Transport Logistique	
72		Ingénieur des Travaux Publics option Géomètre	
73	RECRUTEMENT	Ingénieur des Travaux Statistiques	
74		Ingénieur Electrotechnique	
75		Ingénieur Elevage	
76		Ingénieur Halieute	
77		Ingénieur Zootechnique	
78		Technicien Supérieur de l'Informatique (Gestion)	
79		Technicien Supérieur des Travaux Publics option Géologie	
80		Technicien Supérieur du Commerce	
81		Assistant Comptable	
82		Documentaliste	
83	RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL	Ingénieur Environnement	
84		Ingénieur Informaticien option Génie Logiciel	
85		Ingénieur Informaticien option Réseaux	SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 SOIR 13H - 16H
86		Télécommunication	
87		Technicien Supérieur Contrôle Qualité	

N°	NATURE DU CONCOURS	INTITULE DU CONCOURS	DATE ET HEURE DE COMPOSITION
88	DIRECT	Secrétaire Assistant de Direction	
89		Charge de Rédaction	
90		Conseiller d'Education Pré-scolaire et Primaire	
91		Infirmier Spécialiste-Dermato-Léprologie	
92		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Allemand	
93		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Arts Plastiques	
94		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Espagnol	
95		Journaliste	
96		Producteur	
97	PROFESSIONNEL	Professeur de Collège - Coiffure Esthétique	
98		Professeur de Collège - Hall Etage	
99		Professeur de Collège - Mécanique Auto	
100		Professeur de Collège - Peinture Bâtiment	
101		Professeur de Collège - Vannerie	
102		Professeur de Lycée option Anglais de Spécialité	
103		Professeur de Lycée option Carrosserie Peinture	
104		Professeur de Lycée option Céramique	
105		Professeur de Lycée option Cuisine	
106		Professeur de Lycée option Electrotechnique	
107		Professeur de Lycée option Génie Industriel Froid	
108		Assistant Conservateur d'Archives	
109		Conseiller Adjoint du Tourisme	
110		Ingénieur Agro-conomiste	
111		Ingénieur Contrôle Qualité	
112		Ingénieur des Mines	
113		Ingénieur des Techniques Agronomes	
114		Ingénieur des Techniques des Travaux Publics option Bâtiment	
115		Ingénieur des Techniques des Travaux Publics option Equipement	
116	PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL	Ingénieur des Techniques des Travaux Publics option Routes et Transports	
117		Ingénieur des Techniques des Travaux Publics option Urbanisme	
118		Ingénieur des Techniques Environnement	
119		Ingénieur des Travaux Publics option Bâtiment	
120		Ingénieur des Travaux Publics option Equipement	
121		Ingénieur des Travaux Publics option Sciences Topographiques et Géographiques	
122		Ingénieur des Travaux Publics option Urbanisme	
123		Ingénieur Elevage	
124		Ingénieur Imprimerie-Industrie Graphique	
125		Technicien Supérieur de l'Informatique - Gestion	
126		Technicien Supérieur de l'Informatique - Maintenance	
127		Agent Technique de la Statistique	
128	RECRUTEMENT	Animateur Culturel	
129		Architecte	
130		Conservateur de Bibliothèque	
131		Documentaliste	
132		Ingénieur des Techniques option Electrotechnique	
133	RECRUTEMENT	Ingénieur des Techniques option Géologie	
134		Ingénieur Electronique	
135		Technicien de Musée	
136		Technicien Supérieur Electrotechnique	
137		Archiviste	
138		Assistant Conservateur d'Archives	
139		Assistant Conservateur de Bibliothèque	
140		Attaché Administratif	
141	RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL	Ingénieur des Techniques des Travaux Publics option Hydraulique	
142		Ingénieur des Travaux Publics	
143		Secrétaire Assistant des Finances	
144		Technicien Supérieur Chimie	
145		Technicien Supérieur Electronique	
146	DIRECT	Agent de Bureau	
147		Charge de Production	
148	PROFESSIONNEL	Conseiller d'Education Permanente	
149		Infirmier Spécialiste - Néphrologie-Dialyse	
150		Inspecteur Pédagogique du Secondaire - Philosophie	
151		Pisciculteur	
152		Assistant Conservateur de Documentation	
153		Assistant Conservateur de Musée	
154		Attaché de Communication	
155	PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL	Conseiller Adjoint d'Action Culturelle	
156		Conservateur de Bibliothèque	
157		Ingénieur des Travaux Publics option Routes et Transports	
158		Ingénieur Zootechnique	
159		Technicien de l'Informatique	
160		Conseiller Adjoint du Tourisme	
161	RECRUTEMENT	Conseiller du Tourisme	
162		Ingénieur des Techniques Agricoles option Elevage	
163		Ingénieur des Techniques option Electronique	
164	RECRUTEMENT	Assistant Conservateur de Documentation	
165		Conservateur d'Archives	
166	EXCEPTIONNEL	Ingénieur des Techniques Environnement	
167		Technicien Supérieur de la Communication	
168		Technicien Supérieur du Commerce	

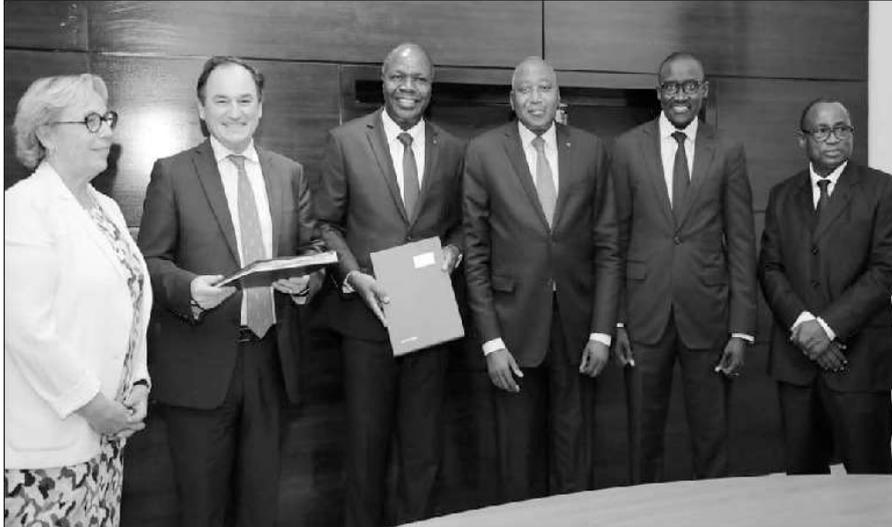
P/Le Ministre et par délégation
le Directeur de Cabinet

OKA K. Séraphin
Administrateur Général Civil

École supérieure du pétrole et de l'énergie L'Institut français du pétrole se porte garant de la qualité de l'enseignement

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a présidé hier, à la Primature, la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le gouvernement et l'Institut français du pétrole, pour la création de l'École nationale du pétrole et de l'énergie.

Le document qui matérialise cet engagement a été paraphé par les ministres Abdallah Toikeusse Mabri et Abdourahmane Cissé, respectivement en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Mais également par Christine Travers, directrice de Ifp School, l'un des démembrés de l'Institut français du pétrole (Ifp). Au sortir de la cérémonie de signature, le ministre Abdourahmane Cissé a indiqué qu'il s'agira pour l'Ifp School de travailler, en collaboration avec l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (Inp-Hb), à l'instauration de deux Masters qui seront délivrés au bout de 14 mois de formation (8 mois de cours et 6 mois de stage). L'un en amont - exploration et production - et l'autre en aval pour ce qui est du raffinage et de la distribution. Abdourahmane Cissé a indiqué que cette formation entièrement dispensée en anglais est ouverte aux étudiants ivoiriens ayant un niveau Bac + 5 ou équivalent. Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables a aussi déclaré que la formation sera sanctionnée par deux diplômes : le premier de l'Inp-Hb



Le Premier ministre (3^e à partir de la droite) a dit l'engagement du gouvernement à mettre tout en œuvre pour le succès du projet. (PH : DR)

et le second de l'Ifp, identique à celui délivré en France. Abdourahmane Cissé a révélé, en outre, que la création de cette école à Yamoussoukro s'inscrit dans la vision du Président de la République. Laquelle consiste à faire en sorte que les questions financières ne soient plus un obstacle pour accéder à des di-

plômes de qualité. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdallah Toikeusse Mabri, s'est félicité de la confiance que l'Ifp a placée dans le Hub franco-ivoirien de l'enseignement supérieur et de la recherche, lancé par les Présidents Ouattara et Macron. Et

qui a vu la signature de plusieurs dizaines d'accords de partenariat entre les institutions de formation des deux pays. Abdallah Toikeusse Mabri a souligné le caractère particulier de cette convention en ce qu'elle contribue directement à l'essor économique de la Côte d'Ivoire qui occupe une place stratégique sous-régionale dans le domaine du raffinage, de la distribution des produits pétroliers et de l'électricité. L'objectif étant de permettre au pays de continuer à jouer ce rôle et de disposer de ressources humaines conséquentes pour réaliser l'ambitieux programme de développement du Chef de l'État. Quant à Christine Travers, elle a affirmé l'engagement de son institution à garantir la même qualité de formation en Côte d'Ivoire qu'en France. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Secteur du textile Des Américains de Hong-Kong en prospection



Le Chef du gouvernement a invité les hommes d'affaires des deux pays à explorer toutes les opportunités de partenariat. (PH : JOSÉ PHINE KOUADIO)

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a présenté, hier, les potentialités de la Côte d'Ivoire dans le secteur du coton et du textile à une délégation de la Chambre de commerce américaine de Hong-Kong, à la Primature. Il a également souligné la volonté de la Côte d'Ivoire de disposer d'une industrie du textile et de l'habillement. Et a assuré la délégation hongkongaise de la détermination de la Côte d'Ivoire à satis-

faire ses attentes, pour ce qui concerne le caractère durable de la production ivoirienne. Le chef du gouvernement n'a pas manqué de présenter quelques aspects des performances économiques du pays depuis 2012. Notamment la forte croissance et la bonne gouvernance sous l'égide du Président de la République. Conduisant la délégation américaine, Mark Quentin Toye Green a exprimé le satisfecit des hommes d'affaires qui fac-

compagnent, au terme des discussions et de l'audience accordée par le chef du gouvernement. Mais aussi pour la clarté des échanges avec les acteurs du secteur. Quant à Adama Coulibaly, directeur général du Conseil coton-ana-cardé, il a indiqué que son institution et l'ensemble des acteurs adhèrent à l'engagement pris par le Premier ministre pour satisfaire les attentes des investisseurs et hisser la Côte d'Ivoire au sommet de ce secteur. ■

A. B.

Journée africaine de la statistique La Côte d'Ivoire engagée dans la production de données fiables

Le ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a réaffirmé hier la volonté de la Côte d'Ivoire de produire de données statistiques fiables. Elle a livré la déclaration du gouvernement à la faveur de la journée africaine de la statistique célébrée tous les 18 novembre depuis 1990. "Conscient de l'importance et de l'utilité des statistiques de haute qualité, le gouvernement, sous l'égide du Président Alassane Ouattara, ne ménage aucun effort pour permettre au système statistique national de produire et de diffuser de façon régulière des statistiques fiables dans tous les domaines d'activités", a-t-elle déclaré. Le thème de la présente édition est : "Tout le monde compte : des statistiques de qualité pour une meilleure gestion des déplacements forcés en Afrique". Kaba Nialé a expliqué que l'objectif est de sensibiliser l'opinion nationale et internationale à la nécessité de disposer de statistiques suffisamment désagrégées pour assurer la mise en



Nialé Kaba a souligné l'alignement de la politique nationale de statistique sur les objectifs de l'Union africaine et des Nations Unies. (PH : DR)

œuvre efficace des objectifs de développement durable. Le ministre du Plan a aussi relevé que ce thème est en phase avec celui de l'Union africaine (Ua) : "Année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique". Nialé Kaba a également fait remarquer que conformément aux

objectifs de l'Ua et de l'Onu, les statistiques nationales prennent en compte les personnes pauvres et vulnérables, notamment les enfants, les jeunes, les handicapés. Mais aussi les personnes âgées, les populations autochtones, les réfugiés, les déplacés ainsi que les migrants. ■

A. BAMBA

Relations Côte d'Ivoire-Belgique

Les 40 ans de la visite du Roi belge en terre ivoirienne célébrés

En présence du vice-Président de la République et de nombreuses personnalités, les ressortissants belges et les Ivoiriens ont revisité les temps forts de ce moment riche en couleurs.

C'est en novembre 1979 que Sa Majesté Baudouin et la Reine Fabiola ont foulé la terre ivoirienne à l'invitation du Président Houphouët-Boigny. Quarante ans après, la communauté belge vivant en Côte d'Ivoire, à l'initiative de sa représentation diplomatique, a organisé le 14 novembre une double cérémonie. Celle de la célébration de la royauté, synonyme de la fête nationale, et celle de la commémoration du séjour de leur souverain en Côte d'Ivoire. La cérémonie a eu lieu à la résidence de l'ambassadeur de Belgique en Côte d'Ivoire sise à Cocody, en présence du vice-Président Daniel Kablan Duncan.

Dans son adresse, Michael Wimmer, ambassadeur de la Belgique en Côte d'Ivoire, a fait revivre cette visite de quatre jours qui avait mobilisé plus de six cent mille personnes à Abidjan et à Yamoussoukro. « Ce fut l'occasion de sceller au plus haut niveau les relations d'amitié entre nos deux pays », rappelle le diplomate. Des relations bâ-



L'ambassadeur de Belgique Michael Wimmer et le vice-Président Kablan Duncan s'engagent à renforcer les relations entre les deux pays. (PH: DR)

sées sur la compréhension mutuelle et des valeurs partagées, car selon le Roi Baudouin, « la prospérité des uns peut et doit entraîner la prospérité des autres ». Pour ce faire, les deux pays ont scellé plusieurs partenariats, notamment au plan politique et économique. En témoigne la visite de la Princesse Astrid, nièce du Roi Baudouin, en 2017, pour insuffler une nouvelle dynamique à cette coopération qui a vu le jour en 1961.

Cette visite a permis d'organiser un séminaire, en collaboration avec la Première dame, Dominique Ouattara, pour traiter des questions liées au travail des enfants dans le secteur du cacao. Au plan économique, la

Belgique est, selon le diplomate, le deuxième grand partenaire de la Côte d'Ivoire en importation et exportation. Ce pays, fortement représenté en Côte d'Ivoire avec environ mille ressortissants et une cinquantaine d'entreprises, « importe plus de la Côte d'Ivoire qu'il n'exporte ; et ce sont les produits agricoles dont le cacao qui sont les matières premières prisées ».

Michael Wimmer estime que depuis l'arrivée du Roi Baudouin sur les bords de la lagune Ebrié, les relations entre les deux pays sont restés au beau fixe à tel point qu'« on ne parle plus de coopération économique mais de partenariat d'égal à égal ». Le fait, par exemple, que la Belgique et la Côte d'Ivoire siègent ensemble au Conseil de sécurité de l'Onu démontre qu'ils ont

des vocations internationales, partagent des valeurs communes et parviennent à travailler ensemble au plan international. La coopération entre la Belgique et la Côte d'Ivoire génère, précise-t-il, près de cent mille emplois directs et indirects créés par les nombreuses entreprises belges basées en Côte d'Ivoire.

Toujours dans le domaine de la coopération, l'ambassadeur de la Belgique n'a pas manqué de mentionner les actions en matière de renforcement des capacités d'acteurs ivoiriens. « Cette année, des diplomates ivoiriens ont été formés à l'Institut Egmont et des militaires ivoiriens ont intégré l'École royale militaire », a-t-il rappelé. ■

HERVÉ ADOU

Coopération parlementaire Le Sénat et l'Assemblée populaire de Chine engagés à renforcer leurs relations

Une délégation de l'Assemblée populaire de la Chine a échangé, dans l'après-midi du jeudi 14 novembre, avec des membres du Sénat ivoirien.

Cette rencontre, sous forme de séance de travail, à la permanence de la Chambre haute du Parlement ivoirien sise à la Riviera Attoban, a été l'occasion pour les sénateurs, avec à leur tête, la vice-présidente du Sénat, Bobby Assa Émilienne et le vice-président du Comité permanent de l'Assemblée chinoise, Wu Weihua, de réaffirmer leur volonté de renforcer les relations de coopération entre les deux institutions d'une part et entre la Chine et la Côte d'Ivoire, d'autre part. Cet engagement s'est traduit par des échanges de cadeaux entre les deux parties en présence. Dans le point de presse qui a sanctionné ces échanges, l'ambassadeur de la Chine en terre ivoirienne, Wan Li, a assuré que la visite de cette délégation chinoise s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des acquis du forum de la coopération sino-africaine qui a eu lieu en 2018 à Beijing et du consensus dégagé par les Présidents Xi Jinping et Alassane Ouattara en vue de renforcer la coopération parlementaire et les liens entre les deux nations. Le diplomate chinois s'est donc félicité de l'engagement pris par les sénateurs et la délégation chinoise de renforcer également

les relations dans tous les domaines. « La Chine est prête à travailler, main dans la main, avec la Côte d'Ivoire pour la consolidation de leur communauté de destin pour une Afrique solide et une Côte d'Ivoire plus forte », a-t-il soutenu.

Le secrétaire général du Sénat, Soum ahoro Aboubakar Cidick, a déclaré que la Chambre haute du Parlement ivoirien, en tant que jeune institution, est honorée de recevoir une délégation si importante de la Chine, cette grande nation qui compte dans le concert des Nations et dont les actions sont orientées vers le développement des pays africains. Il s'est réjoui de l'engagement réaffirmé par l'Assemblée populaire de la Chine de renforcer sa coopération avec le Sénat ivoirien. « La diplomatie parlementaire, à laquelle le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, est très attaché, se traduit par cette coopération. Le développement de nos États s'appuie sur les accords de coopération. Et le Parlement a vocation à autoriser le Président de la République à ratifier ces différents accords. Il était donc bien que, dans le cadre de cette coopération, nous soyons sur la même longueur d'onde en terme de capitation des intérêts de nos deux États », a-t-il fait savoir. ■

K. MAMADOU

Forum sur la paix à Paris / Ahoussou-Kouadio “ La Côte d'Ivoire a une longue tradition de l'intégration des migrants et des réfugiés ”

Le premier responsable de la Chambre haute du Parlement ivoirien a présenté le modèle d'intégration des migrants et des réfugiés en Côte d'Ivoire, au cours d'un panel le mardi 12 novembre dernier, lors de la 2^e édition du Forum de Paris sur la paix. Ces assises ont eu lieu sur le site de la Grande Halle de la Villette avec 80 panels éclatés sur deux journées, les 12 et 13 novembre.

Intervenant dans le débat sur les « Bénéfices mutuels : intégration des réfugiés et communautés hôtes », Jeannot Ahoussou-Kouadio a expliqué l'expérience ivoirienne en matière d'intégration des populations ouest-africaines en terre ivoirienne. Il a aussi parlé des efforts faits par la Côte d'Ivoire pour porter assistance aux réfugiés.

À cet égard, il a informé qu'en Côte d'Ivoire, sur « une population de 25 millions d'habitants, 30 % sont d'origine étrangère ». Un des taux, selon lui, les plus élevés au monde. Fort de cette conviction, il a précisé : « La Côte d'Ivoire a une longue tradition de l'intégration des migrants et des ré-



Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio (au centre), lors du panel à Paris. (PH: DR)

fugiés. Nous avons toujours gardé cette tradition d'accueil de l'étranger tracée par le Président Houphouët-Boigny ». Et de poursuivre : « La Côte d'Ivoire a accueilli plus de 450 000 réfugiés à la suite de la guerre du Liberia et tous ceux-ci ont été intégrés dans les villages et ont vécu en toute quiétude ». De sorte qu'une région cacaoyère comme la Nawa, peuplée d'environ un million d'habitants, a un taux de 60% de ressortissants burkinabé.

Jeannot Ahoussou-Kouadio, lors de ce panel, avait à ses

côtés Paolo Artini, représentant en France du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Olivier Lavinal, directeur du Programme de la Banque mondiale, le Dr Rouba Mhaissen, Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire d'État du Vatican pour les Relations avec les États.

Les « Principes d'Abidjan » de l'Ong "Right to Education Initiative" mondialement reconnus comme un instrument de référence sur le droit à l'éducation, a été l'un des lauréats de la 2^e édition de ce Forum de Paris sur la Paix.

« Les Principes d'Abidjan » détaillent le cadre juridique des droits de l'Homme en vigueur en ce qui concerne les obligations des États en matière d'éducation publique et de réglementation de la participation du secteur privé à l'éducation. Le 15 juillet dernier à Genève, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies avait donné une reconnaissance étatique historique aux « Principes d'Abidjan » sur le droit à l'éducation. ■

KANATÉ MAMADOU

1^{er} Sommet Russie-Afrique / Vladimir Baykov :

“ Il y a eu des retombées concrètes ”

Après la première rencontre Russie-Afrique, l'ambassadeur russe en poste en Côte d'Ivoire dresse le bilan de 48 heures d'échanges entre les hautes personnalités des deux parties qui se sont retrouvées à Sochi, en octobre.

Que peut-on retenir du premier sommet Russie-Afrique qui s'est tenu, les 23 et 24 octobre à Sochi ?

Au cours du sommet et du forum économique Russie-Afrique, les représentants des 54 pays africains étaient présents. Il y a eu plus de 1500 rencontres officielles et 35 manifestations d'envergure. Il est capital de souligner qu'au terme des travaux, on a adopté, par consensus, une très importante déclaration. Je dis bien par consensus parce qu'avant l'adoption, aucune observation n'a été soulevée par les pays participants.

Dans cette déclaration, sont clairement mentionnées les orientations de la coopération entre la Russie et les pays africains dans les domaines économique, politique, scientifique, culturel, technique et humanitaire. Comme c'est une coopération qui est amenée à se pérenniser, il est indiqué, dans la déclaration, la création d'un forum de partenariat Russie-Afrique qui requiert la tenue d'un sommet tous les trois ans, en Russie ou dans un des pays africains. Entretemps, chaque année, il peut avoir des rencontres de haut niveau entre les chefs de diplomatie russes et ceux des pays africains à la tête de l'Ua ou qui y étaient au cours d'exercices précédents. Il s'agira donc de trois représentants côté africain et d'un, côté russe. Ils pourront se réunir pour des concertations approfondies sur des sujets qui relèvent de la coopération Russie-Afrique.

Je voudrais aussi souligner qu'au cours de ce Sommet, nous avons eu à signer deux autres documents très importants. Il s'agit du mémorandum entre le gouvernement de la Fédération de Russie et l'Union africaine. Ce document qui met l'accent sur le cadre général et légal détermine les fondements de nos relations et de notre coopération. Il met, en outre, en exergue les opportunités de cette coopération. Le second mémorandum, signé entre la Commission économique eurasiatique de l'Union économique eurasiatique (qui englobe cinq États : la Russie, le Kazakhstan, la Biélorussie, l'Arménie, la Kirghizie) et la Commission de l'Union africaine, prévoit une coopération avec le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange en Afrique (Zlec). Comme on le voit, le Sommet Russie-Afrique montre bien que notre pays joue un grand rôle dans la consolidation de la

paix et de la stabilité sur le continent africain. En outre, la Russie joue un rôle essentiel dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme en Afrique. En plus, le Sommet montre que la Russie est prête à rendre plus dynamiques les relations et les contacts entre les services russes de renseignements et de maintien de l'ordre public et ceux du continent africain.

Je voudrais profiter de l'occasion pour lever une équivoque. Le Président Vladimir Poutine qui a consacré 48 heures à cette rencontre a eu beaucoup de rencontres bilatérales. Malheureusement, pas avec tous ceux qui le souhaitent. La volonté de notre Chef d'État était de rencontrer autant que possible tous ceux qui le souhaitent, mais c'était difficile. Je voudrais que nos amis africains nous comprennent et acceptent nos excuses. Je voudrais qu'on soit indulgent à mon égard. Mis à part le président Al Sissi d'Égypte, pays co-organisateur, le Président russe a eu des rencontres au sommet avec d'autres Chefs d'État. Même très tard, après la clôture du sommet. Aussitôt après, il s'est envolé pour Moscou pour d'autres rendez de premier ordre.

En résumé, le Sommet a été un grand succès. Il fut un événement majeur, de dimension planétaire. Sur le plan international, il va influencer, de façon positive, les relations et la coopération entre la Russie et les pays africains.

Certains observateurs attendaient de grandes annonces de financement de l'économie des pays africains. Par exemple, la Russie mettrait à la disposition de l'Afrique des centaines de milliards de dollars. Pourquoi votre pays n'a-t-il pas procédé ainsi ?

Il y a eu des retombées concrètes du Sommet et du forum. Je voudrais prendre le cas de l'Égypte parce que c'est notre allié traditionnel, depuis l'époque soviétique. Actuellement, la Russie prévoit la construction d'une centrale nucléaire avec quatre réacteurs d'une puissance de mille mégawatts, chacun. Il est prévu aussi la création d'une zone industrielle russe sur le sol égyptien.

Une vingtaine d'entreprises russes comptent s'y installer. La Russie s'engage à investir presque 200 millions de dollars pour ce projet. En plus, sept autres milliards de dollars seront levés sur le marché financier pour ce



PHOTO : SYLLA YACOUBA

projet. C'est donc un grand projet, eu égard au volume des investissements annoncé.

Ce qu'il faut comprendre, par rapport à nos investissements assez modestes en Afrique, c'est que pour le moment, la Russie ne dispose pas des mêmes capacités financières que la Chine, l'Arabie Saoudite ou le Qatar. Par ailleurs, notre pays n'a pas le même savoir-faire technologique que le Japon ou la Corée du Sud. En outre, en ce qui concerne la présence militaire ou l'encadrement en termes de ressources humaines, comme le font la France ou les États-Unis, nous ne sommes pas sur un pied d'égalité avec eux. Tout de même, nous disposons d'un certain nombre d'avantages qui peuvent jouer en faveur d'une coopération gagnant-gagnant entre la Russie et les pays du continent africain.

D'aucuns affirment que c'était un sommet pour vendre des armes. Qu'en dites-vous ?

Un tiers des armes achetées par les pays africains sont fournies par la Russie. Mais il faut sans doute être plus clair,

cains des produits agricoles pour un montant de 2,3 milliards de dollars. Soit presque 10% de ce que nous avons vendu l'année dernière. Nous recevons des courriers de la part d'exportateurs russes qui souhaitent venir en Côte d'Ivoire pour prospecter le marché.

De nombreuses puissances ont établi un pont avec l'Afrique. Quelle est la particularité de celui établi entre votre pays et le continent africain ?

La Russie, héritière de l'ex-Union soviétique, est perçue en Afrique comme un pays pouvant contribuer à la résolution des problèmes qui s'avèrent complexes sur la scène internationale. Il s'agit notamment de la consolidation de la souveraineté et de la sécurité nationale des États africains. Car notre pays est capable d'assurer une bonne coopération en matière de défense et de sécurité nationale et de développer au mieux l'énergie nucléaire. On peut aussi aider les pays africains à mieux explorer leurs sous-sols, à bien développer les routes et les Btp et à assurer la formation des cadres nationaux.

Par ailleurs, notre nation qui n'a pas de lien colonial avec les pays africains y joue un rôle objectif et honnête, relativement au règlement des conflits qui persistent. Si hier, les relations avec les pays africains étaient basées sur la dimension idéologique, aujourd'hui, sur la base du Sommet Russie-Afrique qui vient de se dérouler, notre pays est engagé dans une dynamique de relations pragmatiques, c'est-à-dire gagnant-gagnant.

Quels sont les domaines de coopération entre la Russie et l'Afrique dans lesquels on a senti plus d'engouement lors du sommet de Sochi ?

En ce qui concerne les domaines de coopération, je voudrais m'appuyer sur quelques exemples. Ainsi, en matière de coopération scientifique, l'Académie des Sciences russes est prête à ouvrir des antennes en Égypte, en Ouganda, en Éthiopie et en République sud-africaine. Il s'agit, à ce titre, d'aider nos partenaires africains à développer les recherches scientifiques. S'agissant de la coopération dans le domaine de la santé, c'est la Russie qui a mis au point le nouveau vaccin contre la fièvre Ebola. Ce vaccin n'est pas encore mis à la disposition du grand public

parce qu'on est dans l'attente de l'essai clinique, suivi de la certification appropriée. Toujours est-il qu'on est quasiment à la fin de cette procédure à la fois complexe et très longue. La Russie a construit une clinique en Guinée et 1500 volontaires se sont proposés pour des essais.

En plus, notre pays assure actuellement, en Afrique, presque 60% du volume des médicaments dans la lutte contre la fièvre jaune. On prévoit aussi de fournir, bientôt, une bonne quantité de médicaments dans la lutte contre la poliomyélite. Il s'agit d'un vaccin d'origine russe, même s'il n'est pas encore actif.

Pour revenir au volet formation, notre pays a formé plus de cent mille universitaires dans les universités soviétiques et russes. Actuellement, nous avons dans nos universités et établissements supérieurs, quinze mille étudiants de l'Afrique subsaharienne en formation.

Par rapport à la coopération, nos domaines prioritaires touchent les secteurs comme l'énergie, l'industrie, les mines, la pharmacie, la chimie, la santé publique. Il y a aussi le domaine militaire et sécuritaire, accompagné de formation des militaires.

Y a-t-il eu des signatures d'accords ou autres protocoles au cours de ce sommet ? Dans quels domaines ?

En marge du Sommet et du forum économique, on a procédé à la signature de 92 différents accords et contrats. Le montant global des projets de financement se chiffre à plus que dix mille milliards de FCfa. Avec une part belle accordée à l'énergie et aux échanges ainsi qu'à des domaines technologiques, au transport logistique, à l'extraction de matières premières, à la production minière et au secteur financier. L'objectif est clair, augmenter le volume des exportations russes en Afrique, en utilisant le mécanisme d'accompagnement financier. Car un des problèmes majeurs rencontrés, c'est que beaucoup d'opérateurs économiques russes ne sont pas prêts à venir ici pour rechercher des opportunités. Car nous n'avons pas de mécanisme financier et bancaire à même de leur donner des garanties financières contre les risques. Autre exemple, un projet en Égypte qui se chiffre à presque 200 milliards de FCfa. Il s'agit de la création d'une entreprise

gétale qui sera vendue sur place et exportée dans les autres pays africains. En Angola, un accord prévoit la construction d'une usine chimique pour un montant de 847 milliards de FCfa. Un autre accord prévoit la construction, au Maroc, d'une raffinerie, avec une capacité de production annuelle de cinq millions de tonnes de produits pétroliers par an. Ce projet a été évalué à 356 millions de FCfa.

Il est également indispensable de souligner que par l'entremise notamment de différentes organisations internationales, la Russie fournit une forte assistance aux pays africains. Il s'agit, entre autres, du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation internationale de la protection civile, de l'Organisation mondiale de la santé.

Après le sommet Russie-Afrique, doublé du forum économique, on peut dire que la Russie, de manière vigoureuse, est en train de restaurer ses positions en Afrique, en tant qu'un acteur majeur et partenaire important.

Le sommet de Sochi est-il le point de départ de l'arrivée en masse des entreprises russes en Afrique et en Côte d'Ivoire en particulier ?

On est très content de la Côte d'Ivoire. En tant qu'ambassadeur, j'ai assisté à l'entretien du ministre ivoirien du Commerce

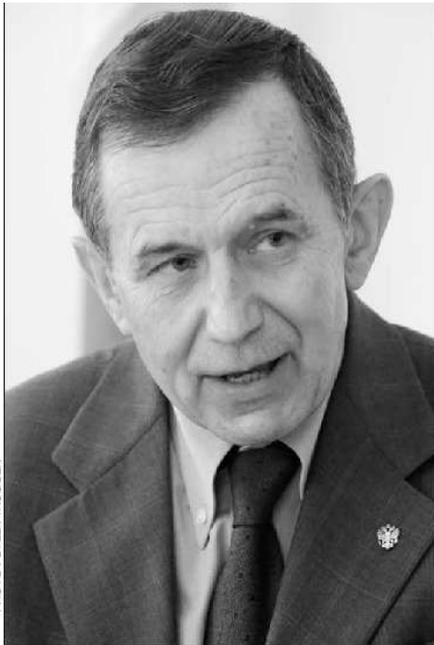


PHOTO: SYLLA YACOUBA

et de l'industrie avec son homologue russe, en marge du forum. Des projets concrets ont été évoqués. La Russie est en train de réaliser beaucoup de produits que nous allons proposer à la Côte d'Ivoire. Il s'agit de véhicules tout terrain, de trains de banlieue, d'hélicoptères... Il appartient donc aux

entreprises de proposer des projets concrets.

Verra-t-on le Président Vladimir Poutine entreprendre une grande tournée en Afrique qui le conduira en Côte d'Ivoire ?

Ni moi en tant que diplomate, ni notre ministre de tutelle

l'agenda de notre Président. Il n'y a que la présidence qui est habilitée à donner des informations sur ses voyages. Mais à titre personnel, en tant que citoyen russe, je peux dire qu'après le sommet Russie-Afrique, le Chef de l'Etat russe pourrait multiplier ses visites officielles, pas seulement dans les pays qui sont nos partenaires de longue date, mais aussi dans ceux qui sont nos nouveaux partenaires. Mais tout cela dépendra de l'état et du niveau de coopération. S'il y a suffisamment de projets, si la présence des entreprises russes est considérable, s'il y a des intérêts politiques majeurs ou si le rôle de tel ou tel pays est déterminant ou crucial dans le règlement des conflits au sein de l'Union africaine ou aux Nations unies, nous pouvons alors faire des suggestions, sans toutefois décider. Je reste très optimiste quant à la visite que le Président Poutine pourrait effectuer en Côte d'Ivoire. Le Sommet a montré, en tout cas, que la Russie a de grandes ambitions sur le continent africain. Il est donc tout à fait possible et probable que le Président Poutine effectue des visites dans plusieurs pays africains, à travers une tournée africaine.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ÉTIENNE ABOUA

COMMUNIQUÉ DU WOROBA

- Monsieur **Amadou SOUMAHORO**, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ;
- Le Président **Yousouf BAKAYOKO** ;
- Monsieur **Hamed BAKAYOKO**, Ministre d'État, Ministre de la Défense ;
- Monsieur **Moussa DOSSO**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques ;
- Monsieur **Mamadou SANOGO**, Ministre de l'Économie Numérique et de la Poste ;
- Monsieur **Moussa SANOGO**, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État,

Convient les élus et cadres du District du Woroba à une importante réunion, le mercredi 20 novembre 2019 à 17 heures, à l'Assemblée nationale.

Compte tenu de l'importance de cette rencontre, la présence de tous les élus et cadres est vivement souhaitée.



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



REPUBLIQUE DU MALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 21/11/2019

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU MALI portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,15%
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019
ÉCHÉANCE	: MARDI 22 NOVEMBRE 2022



25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ----

Date : jeudi 21 Novembre 2019 à 10 h 30 mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,15 % l'an dès la première année.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 08 Novembre 2019

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République du Mali
M. Sidi Almoctar OUMAR

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoaTitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Lutte contre le cancer du col de l'utérus

Le vaccin HPV obligatoire pour les filles dès 9 ans

La cérémonie officielle de l'introduction du vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans le programme élargi de vaccination de routine en Côte d'Ivoire aura lieu le 25 novembre, à Koumassi.

Le gouvernement fait désormais de la lutte contre le cancer du col de l'utérus, son cheval de bataille. Cet engagement se traduit par la décision d'introduire le vaccin anti papillomavirus humain (Hpv) dans les vaccins de routine obligatoires en Côte d'Ivoire. Désormais donc, toutes les filles âgées de 9 ans vivant en Côte d'Ivoire recevront deux doses de ce vaccin (Hpv 1 et Hpv 2) dans un intervalle de six mois. Pour réduire considérablement la propagation du cancer du col de l'utérus. Cette décision aura pour avantage, dira le professeur Ekra Kouadio Daniel, directeur coordonnateur du programme élargi de vaccination (Pev), de protéger la fille afin de lui évi-



Les parents et les enseignants sont invités à présenter les filles dès l'âge de 9 ans aux praticiens de santé.

ter la maladie à l'âge de 25 ans et plus. Selon les spécialistes, l'âge de 9 ans a été retenu pour la simple raison que le virus du cancer du col de l'utérus se transmet par les rapports sexuels. Il faut donc agir en amont. Or, estiment-ils, à cet âge, il

est sûr que ces filles ne sont pas encore passées à l'acte. Pour atteindre sa cible, le Pev entend s'appuyer sur les 2200 centres de santé répartis sur l'ensemble du territoire, mais surtout les établissements scolaires primaires ou sont concentrées les filles de cet âge. Toutefois, toutes les filles du même âge qui ne sont pas scolarisées sont concernées par l'opération. D'où l'appel à la mobilisation des parents pour conduire leurs filles dans les centres de santé. Dans le processus, un carnet de vaccination sera remis au sujet vacciné pour un meilleur suivi. Le vaccin HPV est entièrement gratuit et a une efficacité et une fiabilité prouvées à 100%. Le docteur Essoh Alima, directrice régionale de l'agence

de médecine préventive, indiquera qu'en Australie et en Angleterre où ce vaccin est utilisé depuis des années, l'on constate une baisse de l'infection au papillomavirus humain. En France, le HPV est obligatoire. Il a été introduit depuis plus de dix

ans en Ouganda et au Kenya. Le Sénégal l'expérimente depuis deux ans. Les 300 mille premières doses affectées à la Côte d'Ivoire ont été gracieusement offertes par l'organisation Gavi ■

MARC YEVOU

Lutte contre le diabète Plus de 1000 praticiens formés à la prise en charge

La Journée mondiale du diabète célébrée le 14 novembre de chaque année s'est déroulée cette année à Aboisso, capitale de la région du Sud-Comoé, le jeudi 14 novembre, à la place Elleingand Eché. En présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Aka Aouélé, des autorités politiques, administratives, militaires, de la société civile et de la population.

A cette occasion, Aka Aouélé a affirmé que le diabète constitue un réel problème de santé publique. Il a interpellé chacun sur la gravité de la maladie à travers des chiffres : « Dans le monde, depuis 1980, le nombre de diabétiques a quadruplé pour s'établir à 422 millions. En 2015, on estime que 1,6 million de décès sont directement causés par le diabète jusqu'à ce jour (14 novembre ndr) ».

Poursuivant, il a affirmé que le nombre de personnes touchées par le diabète devrait atteindre 522 millions d'ici à 2030. Ajoutant que plus d'un million d'enfants et adolescents sont atteints de diabète de type 1 et une naissance sur six est affectée pendant la grossesse. En Côte d'Ivoire, les estimations faites, situent la prévalence nationale à 6,1% dans la tranche d'âge de 20 à 79 ans, a déploré Aka Aouélé avant de saluer les efforts consentis par l'État ivoirien : « Le gouvernement a décidé de

faire de la lutte contre le diabète, une priorité à travers des actions significatives. Notamment, la mise en place d'un programme de lutte contre les maladies transmissibles avec l'élaboration d'un plan stratégique; la création de 2012 à ce jour, de 29 centres de prise en charge répartis sur le territoire national; la formation de 1588 médecins et infirmiers à la prise en charge correcte du diabète de type 2; la baisse du prix du flacon d'insuline pour le public de 16800 à 2280 Fcfa et la gratuité de l'insuline pour 203 enfants âgés de 01 à 20 ans dans le district d'Abidjan. »

Béité Abdoul-Moumine, coordonnateur des Ong de lutte contre le diabète, tout en saluant les efforts consentis par le gouvernement, a souhaité à défaut d'une gratuité totale comme pour les enfants, de réduire les coûts pour une accessibilité à l'insuline des adultes indigents. Et de plaider: « Nous souhaitons que le diabète et l'hypertension soient prises en compte dans la couverture maladie universelle afin que les malades aient une véritable couverture sanitaire ». A l'occasion, du matériel de dépistage et de lutte contre le diabète a été remis à plusieurs hôpitaux et centres de santé du Sud-comoé. A en croire le ministre, il en sera de même pour d'autres établissements sanitaires à travers tout le pays ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Utilisation des toilettes

Des millions d'Ivoiriens se soulagent encore à l'air libre

L'enquête à indicateurs multiples réalisée par le ministère du Plan et du Développement en 2016 indique que le taux de défécation à l'air libre en Côte d'Ivoire est de 22 pour 100. 39 pour 100 des populations en milieu rural satisfont leurs besoins dans la nature contre 3 pour 100 en milieu urbain. Plus de 5 000 000 de personnes vivant sur le territoire national n'ont donc pas accès à des toilettes. Pour la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne-Désirée Ouloto, qui est revenue sur ces données, hier, dans la déclaration qu'elle a lue à l'occasion de la 19^e Journée mondiale des toilettes, il est temps d'agir afin d'offrir à tout le monde un accès sûr à des toilettes. Et ce, conformément au thème de cette édition qui est : « Ne laisser personne de côté ». « La cible 2 de l'objectif de développement durable (Odds) N°6 recommande notamment d'éliminer la défécation à l'air libre et de garantir à tous l'accès à des ser-



La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne-Désirée Ouloto, a lu la déclaration relative à la 19^e Jmt célébrée ce 19 novembre.

vices d'assainissement durables à l'horizon 2030, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable », a appelé la ministre. C'est dans cette vision que le Programme social du gouvernement (Ps-Gouv) a retenu comme action prioritaire, la construction de latrines dans les écoles et vil-

lages. « Pour la première phase 2019, ce sont 1494 latrines améliorées avec un dispositif de lavage des mains et des installations adaptées à l'hygiène menstruelle qui ont été réalisées dans 249 écoles primaires publiques de huit régions », a fait savoir Anne Ouloto. La seconde phase de ce programme, qui sera lancée dès 2020, s'étendra à l'ensemble du territoire national en prenant surtout en compte les be-

soins des personnes vulnérables.

Pour ce qui est des zones les plus affectées par la défécation dans la nature, la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité a révélé que la palme revient à la région du Poro avec 50 pour 100. Elle est suivie par le Haut-Sassandra (36 pour 100), le Gontougo et le Kabadougou (35 pour 100), le Tonkpi et le Cavally (25 pour 100) et l'Agnéby-Tiassa (19 pour 100). « Je saisis l'opportunité de cette journée pour lancer un appel pressant à tous nos partenaires techniques et financiers, au secteur privé et à la société civile, afin d'accroître le financement dédié à l'assainissement en milieu rural », a, par ailleurs, plaidé Anne Ouloto. Avant d'inviter avec insistance les populations ivoiriennes à faire de l'utilisation des toilettes une pratique courante. C'est à ce prix, a-t-elle conclu, « que nous contribuons, chacun à son niveau, à l'amélioration de la qualité de notre cadre de vie et de travail » ■

GERMAIN GABO

Coaching des responsables de projet éthique / Rédaction de chartes d'éthique et codes de déontologie / Mise en place de comité d'éthique et formation des membres / Animation de séminaires en éthique appliquée / Élaboration des supports de diffusion et des outils d'application des chartes d'éthique. Faites-vous assister et conseiller par nos Experts Éthiciens.
 Contactez : Dr Eugène KRA, Expert Éthicien / Déontologue. Tél: 22 42 56 02 - Cel: 05 90 51 59 - Mail: kenscompany04@yahoo.fr

Mardi 19 novembre 2019

Interdiction de l'Effergal vitamine C / Dr Rachel Duncan : « Le retrait n'a vraiment aucun impact sur les populations »

La directrice de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires de Côte d'Ivoire explique l'arrêté qui interdit la commercialisation de ce médicament.

Quelle est la raison de cette mesure prise par le ministère ?

Permettez-moi de faire une petite genèse. Pour qu'un médicament soit commercialisé, il faut une autorisation de mise sur le marché dénommée AMM. Cependant, il y a des exceptions. Dans les cas de cancer, par exemple, si quelqu'un utilise un médicament qui n'a pas encore été enregistré en Côte d'Ivoire, on ne peut pas l'empêcher de le prendre. Pour des raisons de santé publique, on est obligé de laisser le médicament entrer sur le territoire. Il en est de même pour certaines maladies qui ne sont pas connues, telles des maladies orphelines. En ce qui concerne les causes de retrait, la démarche est différente. Elles peuvent être le fait du laboratoire fabricant ou de l'autorité de régulation ADPM, parce que durant le cycle de vie du médicament, il peut y avoir des problèmes qui relèvent de la qualité du produit, des objectifs commerciaux, de l'innocuité et du rapport bénéfice-risques comme les effets secondaires. Chacun a sa façon de réagir aux médicaments. Mais pour y arriver, il faut que les effets secondaires soient très récurrents.

Qu'en est-il de l'Effergal vitamine C ?

La raison avancée est purement commerciale. Comme je vous le disais tantôt, le fabricant peut décider de retirer un médicament dans une zone donnée, parce qu'il n'a pas atteint les objectifs qu'il s'est fixés. Ce qui ne veut pas dire que le médicament a un problème de qualité. Le retrait n'a vraiment aucun impact sur la population. Ce médicament a plusieurs dosages, dont 330 mg et 500 mg vitamine C. Le laboratoire a bien le droit de jauger les doses et de ne retenir qu'une seule, s'il estime



PHOTO : MONSIEUR

que la dose adulte qui est la plus appropriée peut traiter la maladie. Dès lors, il n'y a plus de raison qu'elle continue avec la moins dosée.

Pourquoi ne pas le retirer des officines ?

Il n'y a pas de problème de qualité, de même qu'il n'y a surtout pas d'impact sur la population. Si le laboratoire trouve les 330 mg trop faibles par rapport aux 550 mg, il peut le retirer, surtout s'il estime que la commercialisation ne lui rapporte pas. Depuis que je suis à la Direction de la pharmacie et du médicament, je n'ai jamais vu une liste de médicaments interdits en tant que tels, parce que les interdictions ont plusieurs causes. Il peut y avoir un retrait de lots par rapport à la qualité d'un médicament. Dans ce cas, ce lot sera détruit. Mais cela ne signifie pas que les prochains auront forcément des problèmes. Tout repart à zéro. Certes, on communique sur le lot à retirer, mais il n'y a pas de conséquences pour les autres à venir.

Des études sont-elles faites en Côte d'Ivoire pour découvrir à terme les effets nocifs d'un médicament ?

Quand le médicament entre dans un pays, c'est que toutes les études sont déjà faites. Toutefois, il y a

dans chaque pays, la pharmacovigilance qui constitue une sorte de veille pour savoir comment ce médicament se comporte parmi les populations. Si des notifications remontent aux autorités par rapport à tel ou tel autre effet secondaire, alors on commence à faire attention.

Comment s'y prendre pour communiquer et attirer l'attention des autorités pharmaceutiques ?

Le patient peut aller à l'officine pour signaler les effets ou chez les prescripteurs. Ces derniers ont des fiches de notification à cet effet qui leur permettent de remonter les effets secondaires à l'autorité. Depuis bientôt deux ans, une formation des prescripteurs a démarré, par zone et de façon parcellaire. Des tablettes ont été mises à leur disposition afin de faciliter leur tâche.

Certains médicaments comme Actifed, Dolirhume, Humex avaient été retirés de la vente en Europe, mais ils sont toujours en vente dans les officines en Côte d'Ivoire. Qu'est-ce qui explique cette situation ?

Les fabricants jaugent le bénéfice-risque. Si le risque encouru est plus élevé, ils peuvent le retirer. Quelquefois, c'est à l'utilisation du médicament que certains effets secondaires

se révèlent alors que toutes les études ont été faites en amont, et rien ne s'était signalé.

Qu'en est-il du mésusage ?

C'est le fait de ne pas utiliser correctement les médicaments. Si je prends le cas de certains antituberculeux, une idée répandue fait croire aux femmes qu'ils font grossir les fesses. Pour cette raison, certaines vont se les procurer dans des circuits parallèles et les utiliser. D'autres fois, il arrive que certains utilisent mal les antibiotiques. L'automédication peut être à l'origine

de l'insuffisance rénale. C'est pourquoi il faut sensibiliser les populations. Auquel cas, l'individu ne se sentira plus obligé de prendre les médicaments dans la rue ou de pratiquer l'automédication.

Cette situation pourrait-elle expliquer la recrudescence de cette maladie en Côte d'Ivoire ?

En effet, parce que des résistances se créent. À cause du mésusage, le corps s'habitue aux antibiotiques. Malheureusement, au moment où on voudra agir sur le germe en cause en cas de maladie, le médicament ne sera plus efficace.

Quelle est donc la politique de sensibilisation de la population pour un changement de comportement ?

Il faut communiquer. Les visiteurs médicaux le font. De notre côté, il nous faut être un peu plus visibles. Au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, un programme existe à cet effet.

Il est dénommé Programme national de développement des activités pharmaceutiques. Il fait partie des 25 programmes du ministère ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARCELLINE GNÉPROUST

<p>HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE</p> <p>LE PRESIDENT</p>		<p>REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE</p> <p>Union-Discipline-Travail</p>
<p>COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE RELATIF A LA DECLARATION DE PATRIMOINE</p>		
<p>Le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance rappelle à toutes les personnes assujetties à la déclaration de patrimoine qui n'auraient pas encore procédé à la formalité de déclaration de patrimoine que la sanction pour défaut de déclaration est : une amende égale à six (06) mois de rémunération perçue ou à percevoir soit dans l'emploi ou la fonction occupé(e) ou à occuper, soit dans le mandat exercé ou à exercer, tout agent public qui refuse de déclarer son patrimoine, ou fait une fausse déclaration de patrimoine. (Conf. Article 54 de l'ordonnance N° 2013-660 du 20 septembre 2013)</p> <p>Par ailleurs, la sanction est publiée en conformité avec l'article 75 du Code pénal.</p>		
<p>N'GOLO COULIBALY Commandeur de l'ordre national</p>		

Après la première mission économique à Monrovia Les entreprises ivoiriennes prêtes à conquérir le marché libérien

Les opportunités d'affaires sont légion au pays de George Weah et les entrepreneurs ivoiriens se disent déterminés à les saisir.

C'est désormais la marque de fabrique de la Cgeci version Jean-Marie Ackah : accompagner les entreprises ivoiriennes à l'international. Pour le président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, qui conduisait les 13 et 14 novembre une mission économique d'opérateurs ivoiriens à Monrovia, l'avenir des entreprises ivoiriennes ne saurait se réduire au marché domestique, si important soit-il. « Nous sommes convaincus que le secteur privé ivoirien n'a pas d'autre choix que de se déployer à l'international pour gagner des parts de marché. Nous avons des atouts indéniables pour nous permettre de prendre ces positions et pour nous préparer à l'ouverture sur marché africain. Si nos entreprises ne s'engagent pas dans cette démarche, à moyen ou à long terme, elles courent le risque de voir d'autres venir et conquérir nos marchés », affirme-t-il.

Les barrières linguistiques ? « Elles ne sont plus suffisantes pour justifier l'inertie, poursuit M. Ackah. Les entreprises ivoiriennes doivent être conquérantes. Le gouvernement nous y exhorte et au-delà, c'est une question de pérennité de nos entreprises. Nous devons voir grand, aller au-delà de nos marchés. Ce n'est pas une affaire des grandes entreprises uniquement, mais c'est aussi celle des Pme qui ont déjà un certain niveau de structuration et de maturité ». Cette conviction avait déjà motivé la première mission de prospection d'affaires à l'international initiée par M. Ackah en



Jean-Marie Ackah, président de la Cgeci à l'ouverture du forum. (PHOTO DR)

République de Guinée, il y a deux ans. Elle était encore au centre de la mission menée mercredi et jeudi dernier dans la capitale libérienne. A Monrovia où la Cgeci s'est rendue pour explorer les opportunités d'affaires offertes par ce pays voisin, les échanges entre businessmen ivoiriens et libériens ont été intenses et empreints d'une volonté réciproque de faire chemin ensemble. Les différents exposés sur l'environnement des affaires qui ont été faits ont permis à la vingtaine d'hommes d'affaires ivoiriens présents d'avoir une idée précise des atouts du Liberia, des secteurs porteurs. Mais également des contraintes réglementaires de ce marché relativement vierge ou tout, où presque, est à faire, et qui entend s'ouvrir davantage aux investissements privés extérieurs. Pour faire face à l'externalisation du capital dans l'économie libérienne qui atteint jusqu'à 91% des capitaux investis dans le pays, l'administration Weah envisage, par exemple, d'inciter davantage les opé-

rateurs extérieurs à nouer des partenariats avec les hommes d'affaires nationaux. Ces précisions données par le ministre libérien du Commerce et de l'Industrie, Wilson Tarpeh, ont eu le mérite de la clarté au cours des sessions où le maître-mot était la franchise.

Des opportunités d'affaires, il y a au Liberia dans pratiquement tous les domaines : agriculture, agro-industrie, tourisme, immobilier, énergie, et autres services, a souligné le chairman de la Commission nationale d'investissement, Molewuh B. Gray. « Nous vous attendons, chers hommes et femmes d'affaires ivoiriens, pour créer des joint-ventures et améliorer les conditions de vie de nos populations », a plaidé, pour sa part, James M. Strother, président de la Liberia Business Association (Liba), la centrale patronale libérienne.

Des exhortations qui ont vu un début de concrétisation avec la signature, dans l'imposant complexe ministériel de Congo Town, d'une conven-

tion bilatérale (Memorandum of Understanding - MoU) entre le président du Mouvement des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire, Joseph Amissah, et celui de la Liberia Business Association. Cette convention ajoutée à celle déjà signée en octobre de l'année dernière par la Chambre de commerce et d'industrie ivoirienne (Cci-Ci) et la National investment commission (Nic) du Liberia, offrent un bon cadre juridique pour développer des stratégies d'affaires communes.

« Cette mission s'est bien passée, conclut le président Ackah. Elle nous a permis

d'une part de toucher du doigt les potentialités économiques de ce pays qui est à une phase de son histoire du développement où beaucoup de choses sont à réaliser. Et cela représente des opportunités intéressantes pour les entreprises ivoiriennes qui ont l'avantage de la proximité. Il nous appartient de rapporter une photographie exhaustive de la situation de l'économie libérienne à l'ensemble du secteur privé ivoirien pour que même les entreprises qui n'étaient pas présentes puissent identifier des points d'intérêt. Nous avons vu également les difficultés, les

contraintes de ce pays. Et c'est notre rôle, en tant qu'organisation professionnelle, de présenter les potentialités à nos membres et, également, de les accompagner pour relever les difficultés ». A l'issue de ce forum économique de Monrovia, les deux parties se sont quittées en se lançant un défi : vérifier dans six mois le nombre de joint-ventures ou d'affaires communes nées dans le sillage des pourparlers de la capitale libérienne. ■

VALENTIN MBOUGUENG, ENVOYÉ SPÉCIAL À MONROVIA

Promotion des PME Félix Anoblé prône la culture valorisante de l'entrepreneuriat

Félix Anoblé, ministre de la Promotion des Pme a ouvert, hier, au Centre des métiers de l'électricité (Cme) de Bingerville, la 12^e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Autour du thème « Entrepreneuriat : éducation, écosystèmes, inclusion et stratégie ». Organisée par le ministère en charge de la promotion des Pme, en collaboration avec Jakkolabs Abidjan, cette rencontre d'échanges qui se tient du 18 au 24 novembre vise à former, éduquer, sensibiliser les entrepreneurs sur les bonnes pratiques entrepreneuriales.

A l'ouverture de cette semaine, le ministre Félix Anoblé a justifié qu'il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur le plan local et national, en collaboration avec tous les acteurs. Car dira-t-il, « l'entrepreneuriat joue un rôle capital dans la croissance et le développement d'un pays. En effet, la création d'entreprises est source de valeur ajoutée, de recettes fiscales, d'emplois et d'innovations. Et elle constitue un ingrédient essentiel du développement des Pme compétitives ». Cependant, l'émissaire du gouvernement a déploré que les préjugés socioculturels peuvent constituer des obstacles importants à la création d'entreprise et réduire l'impact des mes-



Le ministre Félix Anoblé (au centre) a salué la tenue de la 12^e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. (PHOTO DR)

sures publiques prises pour promouvoir l'entrepreneuriat. C'est la raison pour laquelle le ministre des Pme a saisi l'occasion pour saluer l'opportunité de cette édition qui vise, selon lui, à fédérer une fois l'an toutes les initiatives institutionnelles et privées en matière de culture entrepreneuriale, de conseil et d'encouragement à la création d'entreprise.

Félix Anoblé a également insisté sur les nombreuses initiatives engagées par le gouvernement ces dernières années en faveur de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'un programme de création d'incubateurs d'entreprises dans les communes d'Abidjan, à Yamoussoukro, à San-Pédro et à Bouaké ; la création du Fonds ivoirien de

l'innovation avec l'appui de la Banque africaine de développement (BaD) doté de 131 milliards de Fcfa, la mise en place d'un dispositif de soutien des Pme dans les États membres de l'Union économique et monétaire ouest africain (Uemoa).

Le Lead Jakkolas Côte d'Ivoire, Philippe-Marie Koffy, a, lui, souligné que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est un événement qui réunit chaque année, depuis environ 170 pays dont la Côte d'Ivoire autour des problématiques liées à l'entrepreneuriat. A l'en croire, cette édition sera marquée par plusieurs ateliers, des conférences débats avec des professionnels du secteur, des formations et des workshops. ■

EMELINE P AMANGOUA

Le Monde est Petit... QUAND ON VOIT GRAND !

EXECUTIVE BACHELOR (Bac + 3)
pour Bac+2 en activités
Possibilité de Double
Diplômation Internationale

EXECUTIVE MBA (Bac + 5)
Master of Business Administration
Avec mémoire de spécialisation
✓ Finance Audit Contrôle de Gestion
✓ Marketing & Communication digitale
✓ Entrepreneuriat & Management de Projets
Lancement de la 73^{ème} Promotion

DBA (Bac + 8) à DAKAR
Doctorate of Business Administration
Lancement de la 9^{ème} Promotion

Possibilité de voyage d'études à Dubai, Chine et au Maroc
UI ABIDJAN, 2 Plateaux vallois (face BURIDA), COCODY
TEL : +226 22 41 66 74 TEL & Whatsapp : +226 48 36 81 01
www.universiteinternationale.com

UNIVERSITE
-D'ABIDJAN-
INTERNATIONALE

HEC1
BUSINESS SCHOOL
UNIVERSITE
-DE DAKAR-
INTERNATIONALE

IPAC
RESEAU
de Business Schools
en Afrique
HEC
BUSINESS SCHOOL